

Les inégalités du développement humain : essai de comparaison internationale **The inequalities of human development : an international comparison**

Adel Bousnina*¹
Université de Tunis, Tunis ,nsira2002@yahoo.fr

Réception : 4/10/2020

Acceptation: 2/11/2020

Publication: 15/12/2020

Résumé :

L'objectif de notre article est de montrer les inégalités internationales du développement humain. La première partie portera sur une analyse des inégalités régionales et sociales au niveau interne dans quelques pays développés et émergents. L'intérêt sera focalisé dans la deuxième partie sur les inégalités au niveau international et sur la progression des indicateurs composites de développement humain par pays et ce, en se basant sur notre propre approche focalisée sur les IDH et sur les indicateurs synthétiques de développement humain par pays.

Mots clés :

Développement humain, inégalités internationales, développement régional, IDH, répartition.

JEL Classification Codes: O1, O15, E24.

Abstract :

The aim of our work is, at first, to analyse the regional disparities and geographic inequalities of human development. The first part will focus on an analysis of the regional and social inequalities (at national level) in some developed and emerging countries. Moreover, the second part will be centred on the progress of synthetic indicators of human development in every country tanks to our approach based on the HDI (Human Development Index) and a synthetic indicator of human development in every country.

Keywords:

Human development, international inequalities, regional development, HDI, distribution of wealth.

JEL Classification Codes: O1, O15, E24.

*Corresponding Author

Les inégalités du développement humain : essai de comparaison internationale

Introduction :

Dans des travaux antérieurs, nous avons montré qu'en dépit de l'amélioration sensible des indicateurs du développement humain dans toutes les régions en Tunisie (grâce à l'accroissement de l'IDH et à la régression de l'IPH)¹, les disparités interrégionales demeurent considérables et l'inégal développement régional reste épineux². Ainsi, notre objectif principal était de montrer que le développement humain n'est pas fondamentalement réducteur des inégalités. A travers l'étude des inégalités régionales et l'analyse de quelques inégalités sociales, on a montré que l'expérience développementaliste tunisienne -en dépit de ses performances globales indubitables- n'a pas réussi à atténuer ces disparités et ces inégalités tant au niveau régional qu'au niveau social. *Ainsi, le développement humain n'est pas nécessairement réducteur des inégalités, on l'a montré au niveau national, et dans cet article on va essayer de l'étudier au niveau international.*

Selon la disponibilité des données, on va analyser -très brièvement- les disparités dans certains pays développés et émergents.

A l'instar de l'analyse des inégalités au niveau national, et pour montrer l'inégal développement au niveau international, on va procéder par deux méthodes essentielles : l'analyse des disparités inter- régionales et l'étude -très succincte- des inégalités sociales. Néanmoins, l'inégalité -au niveau international- n'est pas réductible au déséquilibre interne seulement mais elle concerne aussi le 'fossé' entre les pays riches et les pays pauvres, c'est le sujet de la 2^{ème} partie dans laquelle il sera question de montrer la concentration des richesses par les pays développés et de montrer surtout l'importance des *inégalités du développement humain*.

Première partie : Les inégalités internes

I- Les inégalités régionales :

1- Les disparités régionales en France :

Les inégalités interrégionales en France sont importantes à plus d'un titre. Elles concernent les trois composantes du développement humain, en l'occurrence l'éducation, la santé et le revenu.

En premier lieu, certaines études ont montré les fortes disparités en matière de formation et d'emploi et ont dégagé l'existence de quatre types de régions très diversifiées :

-les régions du Nord (Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Champagne Ardenne) connaissent un faible taux de scolarisation, un taux d'échec scolaire élevé et une difficulté dans leur insertion professionnelle.

-les régions du Sud (Rhones- Alpes, Midi- Pyrénées, Aquitaine et Limousin), la Bretagne et l'Ile de France sont marquées par un taux de scolarisation très fort et un important développement des activités tertiaires

-les régions de l'Alsace, Lorraine, Franche-Comté, Centre, Bourgogne, Normandie... apparaissent agricoles ou industrielles et caractérisées par un fort développement des formations professionnelles courtes

-les régions d'Outre mer qui cumulent de lourds handicaps au niveau de la scolarisation et de la création d'emploi³.

En second lieu, d'autres travaux ont mis en évidence le clivage territorial en matière de santé et les fortes inégalités sanitaires en France. Que ce soit pour les disparités en matière d'offre

¹L'IDH étant l'Indicateur de développement humain alors que l'IPH est l'Indicateur de la Pauvreté Humaine ; voir : Bousnina (Adel) : « *Le développement humain en Tunisie : spécificités et performances économiques et sociales* » RTSS n°130. CERES Tunis 2006.

² Bousnina (Adel) : « *Le littoral et le désert tunisiens. Développement humain et disparités régionales en Tunisie* », Edition l'Harmattan, Paris 2012.

³ Caro (Patrice) : « *Méthodes d'évaluation des politiques régionales de formation en France* », Université de Franche-Comté, 2003, (Texte photocopié), p 6.

Adel Bousnina

de soins qu'en matière de l'état de santé, les études montrent un fort clivage entre un Nord sous-doté et un Sud sur-doté (et une Ile de France aussi sur-dotée).

Utilisant plus de 40 indicateurs sociaux et sanitaires, et procédant par l'ACP et par l'analyse hiérarchique, certains rapports ont montré les inégalités régionales sanitaires et la typologie régionale en France basée sur de nombreuses classes présentant des caractéristiques très divergentes en matière sanitaire et sociale :

- Classe 1 (Elle regroupe les cantons fortement urbanisés, essentiellement les villes, centres des grandes agglomérations de toutes les régions, avec la présence des modes de vie urbains : beaucoup de personnes seules, de cadres, mais aussi de personnes vivant de minima sociaux. L'offre de soins y est très dense, mais les comportements individuels entraînent une mortalité prématurée élevée)
- Classe 2 (Elle rassemble des cantons situés en périphérie des grandes agglomérations et sur les pourtours de l'Ile-de-France. La situation sociale y est privilégiée et l'état de santé favorisé, notamment en termes de mortalité prématurée. Les personnes âgées, peu nombreuses, y bénéficient de moins de places en structures d'accueil. Ces cantons, proches des structures de soins, sont faiblement dotés en professionnels de santé libéraux)
- Classe 3 (Elle regroupe des cantons ruraux, à la fois agricoles et ouvriers, situés notamment dans la partie ouest de la zone étudiée. L'état de santé de leur population est plutôt bon : la mortalité est inférieure à la moyenne pour les principales causes de décès, malgré une population plus âgée, un éloignement des structures de soins et la faible densité de professionnels de santé libéraux)
- Classe 4 (Elle rassemble des cantons ruraux à dominante agricole, dont beaucoup sont situés dans la région du Limousin. Leur situation sociale relativement précaire est associée à une surmortalité générale et prématurée. Très éloignés des structures de soins, ces cantons bénéficient néanmoins d'une offre médicale satisfaisante correspondante assez bien à leur population âgée vivant souvent seule à domicile)
- la Classe 5 (qui est constituée de cantons à dominante ouvrière, situés en particulier dans la moitié nord de la zone. Ces cantons se trouvent dans une situation très défavorable : la mortalité est supérieure à la moyenne quelle que soit la pathologie observée, l'offre de soins y est nettement plus faible et les situations de précarité plus fréquentes)⁴.

Le tableau suivant -relatif à la mortalité maternelle- confirme le clivage géographique et les disparités inter-régionales en France :

Tableau n°1 : Taux pour 100 000 naissances vivantes, selon les régions en France :

Région	Taux
Alsace	7.4
Aquitaine	3.9
Auvergne	12.2
Basse-Normandie	9.3
Bourgogne	14.6
Bretagne	2.7
Centre	6.9
Champagne-Ardenne	6.1
Corse	-
Départements d'outre-mer	29.2
Franche-Comté	4.6
Haute-Normandie	3.0
Île-de-France	11.7
Languedoc -Roussillon	8.2
Limousin	-
Lorraine	9.8

⁴ FNORS (2002) : « Inégalités cantonales en matière de santé », Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé, (Texte photocopié), p 7-8.

Les inégalités du développement humain : essai de comparaison internationale

Midi-Pyrénées	9.0
Nord-Pas-de-Calais	8.8
Pays de la Loire	5.2
Picardie	4.3
Poitou-Charentes	5.6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	7.5
Rhône-Alpes	5.9
France entière	8.7

Source : Institut de veille sanitaire : Bulletin épidémiologique hebdomadaire (Janvier 2010)

En matière économique, certains géographes français ont fait un bilan⁵ des politiques de territorialisation des politiques publiques, un bilan qui a révélé l'accroissement des inégalités (quelles soient scolaires, sociales, de santé, culturelles) mais surtout économiques. Par exemple, le chômage demeure un phénomène de masse, mais concerne de façon inégale les espaces, les catégories socio- professionnelles, les hommes et les femmes. De même, s'accroissent les écarts entre les régions et, souvent, au sein de chaque région, se développent les inégalités infra-régionales. Ainsi, la répartition géographique du revenu par habitant permet de souligner les fortes disparités interrégionales, entre les positions très favorisées du cœur du Bassin parisien, de l'Alsace, de la Bourgogne, de la moitié nord de la région Rhône-Alpes et des départements du littoral méditerranéen à l'est de l'Hérault ; à un échelon infra- régional, on note, d'une part, un fort gradient centre-périphérie des revenus autour des grandes villes, et d'autre part, un gradient littoral - intérieur.

Selon Yves Jean, « la logique libérale outrancière, en quête de rentabilité élevée, à court terme, est en opposition croissante avec le développement des territoires qui s'inscrit dans un temps long, avec des objectifs d'équilibre entre les ressources et les hommes. La période récente marquée par une remonopolisation bancaire, financière et industrielle, favorise une mondialisation des activités [...] Ainsi, cette logique de rentabilité immédiate et de compétition sans règles entraîne une compétition accrue entre les territoires et un ajustement territorial inégal qui favorise certains espaces polarisés accentuant la métropolisation et la littoralisation des activités et des hommes, délaissant les espaces ruraux ».⁶

2- Les disparités régionales en Europe :

L'Eurostat (l'Office Statistique des communautés européennes) publie chaque année un annuaire statistique des régions de l'UE. Cet annuaire fournit de nombreuses données relatives à plusieurs domaines socio-économiques qui montrent les inégalités entre les pays européens et les disparités régionales au sein de chaque pays.

Selon les données de plusieurs rapports récents, les inégalités demeurent importantes malgré l'amélioration des indicateurs dans toutes les régions européennes ; l'utilisation de certains ratios dans le rapport (tels que la région ayant la valeur la plus forte et celle ayant la valeur la plus faible) peut faciliter la comparaison, et ce d'autant plus que le rapport ne s'est pas contenté de citer les inégalités économiques mais il a utilisé également des indicateurs sanitaires et sociaux.

En utilisant par exemple le taux d'emploi (pour le groupe d'âge des 20 à 64 ans), et en se référant à l'annuaire régional d'Eurostat (2012), le rapport montre que cet emploi est très inégalement réparti dans les régions et que ces disparités sont parfois très importantes : "Les taux d'emplois régionaux les plus élevés dans l'UE ont principalement été enregistrés en Europe septentrionale et centrale, en particulier en Allemagne, aux Pays-Bas, en Autriche, en Suède et au

⁵ Voir, pour plus de détails, l'article de Yves Jean (2004) : « Du développement local au développement durable: la nécessaire mutation culturelle de l'État et des élus », p5; in : Charef M., Gonin (2004): « Les émigrés / immigrés acteurs de développement? », Éditions Sud-contact, collection Mobilités et dynamiques Spatiales au Maroc, juin 2004.

⁶ Ibid p 6.

Adel Bousnina

Royaume-Uni et, dans une moindre mesure, au Danemark et en Finlande, tandis qu'une région de République tchèque, d'Italie, de Chypre et du Portugal a affiché à chaque fois un taux d'emploi de plus de 75 %. Le taux d'emploi le plus élevé en 2010 a été enregistré dans la région d'Åland en Finlande (83,6 %), tandis que trois autres régions présentaient des taux d'emploi excédant 80 %, à savoir Stockholm (Suède), Freiburg (Allemagne) et North Eastern Scotland (Royaume-Uni). Par contre, Les taux d'emplois régionaux les plus faibles ont généralement été observés dans les régions méridionales d'Espagne et d'Italie, ainsi que dans les territoires espagnols de Ceuta et de Melilla et les régions françaises d'outre-mer, tandis qu'une ou plusieurs régions en Belgique, en Hongrie, à Malte, en Pologne et en Roumanie ont également affiché des taux relativement faibles (60 % ou moins). Dans quatre régions – toutes dans le sud de l'Italie – moins de la moitié de la population âgée de 20 à 64 ans avait un emploi. Il s'agissait des régions de Puglia, Sicilia, Calabria et Campania, où a été enregistré le taux le plus faible (43,7 %)"⁷.

Concernant le PIB, de fortes disparités régionales à l'intérieur même des pays sont à souligner. En 2009, au Danemark, à Malte et en Suède, le PIB moyen régional par habitant le plus élevé était égal à moins de deux fois la valeur la plus basse, tandis que dans d'autres pays la différence était plus importante, dépassant un facteur de 5 pour 1 en Allemagne, en France, en Pologne et en Roumanie et atteignant un facteur de 10,5 pour 1 au Royaume-Uni. Dans de nombreux États membres, la région de la capitale présentait le PIB le plus élevé par habitant (en SPA): c'était le cas en Belgique, en Bulgarie, en République tchèque, au Danemark, en Estonie, en Irlande, en Lettonie, en Lituanie, en Hongrie, à Malte, en Pologne, au Portugal, en Slovénie, en Slovaquie, en Suède et au Royaume-Uni, tout comme en Croatie et dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine. Ainsi, la région de la capitale présentait le PIB moyen par habitant le plus élevé dans tous les États membres ayant adhéré à l'UE en 2004 ou 2007, à l'exception de la Roumanie, où le taux le plus élevé a été enregistré dans la région entourant la capitale. L'Allemagne était le seul État membre où la région de la capitale présentait un PIB moyen par habitant inférieur à la moyenne nationale⁸.

Tableau n°2 : PIB régionaux par habitant dans l'UE27 (en SPA, UE27 = 100)⁹

Rang	Région (les 20 plus élevés)	Score	Rang	Région (les 20 plus bas)	Score
1	Inner London (UK)	343	1	Severozapaden (BG)	28
2	Luxembourg (LU)	279	2	Nord-Est (RO)	29
3	Bruxelles-Cap (BE)	216	3	Severen tsentralen (BG)	30
4	Groningen (NL)	198	4	Yuzhen tsentralen (BG)	30
5	Hamburg (DE)	188	5	Yugoiztochen (BG)	36
6	Praha (CZ)	172	6	Sud-Vest Oltenia (RO)	36
7	Île de France (FR)	168	7	Severoiztochen (BG)	37
8	Stockholm (SE)	167	8	Sud-Est (RO)	39
9	Bratislavský Kraj (SK)	167	9	Podkarpackie (PL)	39
10	Wien (AT)	163	10	Sud-Muntenia (RO)	39
11	Oberbayern (DE)	162	11	Lubelskie (PL)	39
12	Bremen (DE)	158	12	Észak-Magyarország (HU)	40
13	Utrecht (NL)	157	13	Észak-Alföld (HU)	40
14	North Eastern Scotland (UK)	157	14	Podlaskie (PL)	41
15	Darmstadt (DE)	156	15	Nord-Vest (RO)	41
16	Berkshire, Buckinghamshire & Oxfordshire (UK)	154	16	Warmińsko-Mazurskie (PL)	42
17	Noord-Holland (NL)	152	17	Dél-Alföld (HU)	43
18	Hovedstaden (DK)	152	18	Dél-Dunántúl (HU)	44

⁷ La source de ces données est l'annuaire régional d'Eurostat 2012.

⁸ Ibid.

⁹ Le SPA (standard de pouvoir d'achat) est une monnaie artificielle faisant apparaître les écarts entre les niveaux de prix nationaux. Cette unité permet de comparer des indicateurs économiques en volume entre les pays. Les agrégats exprimés en SPA sont calculés en divisant les agrégats à prix courants et en monnaie nationale par les parités de pouvoir d'achat (PPA) respectives.

Les inégalités du développement humain : essai de comparaison internationale

19	Southern & Eastern (IE)	148	19	Centru (RO)	45
20	Åland (FI)	145	20	Swietokrzyskie (PL)	45

Source : Eurostat (février 2011)

En matière sanitaire, on a enregistré un déclin généralisé des indicateurs (relatifs aux maladies et à la mortalité) mais “des poches d'inquiétude” existent encore et restent caractérisés par une forte morbidité et par une mortalité non négligeable. En utilisant le taux d'incidence par la tuberculose, le rapport sus- invoqué souligne que des incidences élevées étaient constatées dans les régions où se trouvent certaines grandes villes contrastant avec les autres régions du même État membre. Presque toutes les régions portugaises (surtout Algarve, Lisboa et Vale do Tejo, Norte et Centro) et quelques régions espagnoles (Ceuta y Melilla, Galicia et Principado de Asturias) se situaient nettement au dessus de la moyenne européenne avec des taux dépassant parfois 55 ou 58 alors que la moyenne ne dépasse pas 12.4, ce qui confirme, encore une fois, l'acuité des disparités régionales¹⁰.

3- Les disparités régionales dans quelques pays développés : le cas du Canada, du Japon et de l'Irlande :

En dépit de la croissance économique et des performances diverses qui ont placé le Canada à la tête de la communauté internationale en matière de développement humain pendant de longues décennies, les disparités sociales et régionales demeurent indéniables, bien qu'elles soient de moindre importance par rapport à d'autres pays.

Selon certains rapports¹¹, la pauvreté infantile reste considérable, et plus d'un million d'enfants, soit près d'un enfant sur six, vivent toujours dans la pauvreté. Malgré sa diminution (il est passé de 16.4% en 2000 à 15.6% en 2001), le taux de pauvreté infantile demeure important et ce d'autant plus qu'il dépasse le cap de 22% dans certaines régions (à l'instar de l'Île du Prince Édouard et de Saskatchewan).

Outre la pauvreté infantile, les écarts interrégionaux restent très importants en matière d'activité économique et l'inégalité demeure flagrante en matière d'accès à l'emploi, notamment entre les régions albertaines et les régions québécoises : les premières enregistrent le taux d'emploi le plus élevé avec un REP (un rapport emploi/population qui rend compte de la population de 15 ans et plus possédant un emploi) compris souvent entre 65 et 75 tandis que la plupart des régions québécoises et celles de Terre- Neuve enregistrent un REP inférieur à 55 voire inférieur à 40 : C'est le progrès de l'inégalité de chance selon la région d'appartenance, ce sont les effets cumulatifs et irrémédiables du maintien et de l'accroissement de l'inégalité¹².

Tableau n°3 : Distribution des régions économiques (au Canada) par rang décroissant selon le REP en 2000 :

Rang	Région	Province	REP
1	Athbasca –Jasper- Banff	A	74.53
2	Grande prairie- Peace River	A	69.69
3	Red Deer	A	69.63
4	Calgary	A	69.07
5	Nord Est	Colombie-Brit	68.22
6	Fort Mc Morry- Camrouse	A	67.24
7	Drumhiller-Stettler	A	66.95
8	Edmonton	A	66.15
9	Lethbridge-medecinhat	A	65.31
10	Cote-Nord	Colombie-Brit	65.27
11	Regina-Moose mountain	Saskatchewan	65 .00
....
57	Saguenay-lac saint-jean	Q	50.12

¹⁰ Cf, pour plus de détails, OCDE (2009): "Panorama des régions de l'OCDE 2009", éditions OCDE, juin 2009.

¹¹ Campagne 2000 (2003) : « La pauvreté des enfants au Canada : rapport 2003 », (Texte photocopié) p3.

¹² Charles Coté et Daniel Larouche (2001) : « Fiscalité, répartition de la richesse et inégalités interrégionales au Québec et au Canada », (Texte photocopié) p 27-28.

Adel Bousnina

58	Cote Nord	Nouvelle-Ecosse	49.86
59	Mouricie-Bois-Francis	Q	49.76
60	Avalon Peninsula	Terre-Neuve	49.64
61	Bas-Sainte-Lorent	Q	49.47
62	Sud	N. Ecosse	49.0
63	Campbellton-miramichi	N Briunswick	45.25
64	Cote-Ouest-Norten Peninsula	Terre-Neuve	42.54
65	Cape Breton	N. Ecosse	42.14
66	Gaspésie- Iles-de-laMadilene	Q	38.41
67	Notre-Dame-Centrale Bonafisa	Terre-Neuve	37.81
68	Cote-Sud-Burin-Peninsula	Terre-Neuve	34.32

(A : Alberta et Q : Québec)

Source : Charles Coté et Daniel Larouche (2001) : « Fiscalité, répartition de la richesse et inégalités interrégionales au Québec et au Canada » p 32-33

D'autre part, on doit noter que, à l'instar du Canada, d'autres pays demeurent caractérisés par d'importantes disparités régionales et par un clivage géographique considérable, bien que ces pays soient des "modèles" en matière de croissance économique en général et de développement humain en particulier. L'exemple japonais est éloquent à ce titre puisqu'il s'agit d'un pays caractérisé par une très forte littoralisation de son espace. A cet égard, l'industrie se concentre sur le littoral de la façade Pacifique autour de trois pôles urbains : Tokyo, Nagoya, Osaka-Kobe. L'obligation d'importer les matières premières et d'exporter les produits manufacturés a localisé les industries dans les ports. La recherche d'espace, la proximité des entreprises de sous-traitance, la volonté de réduire les coûts de transport a renforcé le poids du littoral. Pour remédier au déséquilibre spatial, des technopôles (concentrant activités industrielles et centres de recherche) commencent à être installés à l'intérieur du pays (vers Toyama, Niigata ou Sendai).

Enfin, et comme c'était le cas pour le Canada et le Japon, l'Irlande est caractérisée par une prospérité remarquable et par une croissance économique soutenue (ce qui lui a valu le nom de "tigre celtique" grâce à l'amélioration sensible du niveau de vie et des agrégats économiques et sociaux) ; la répartition de la richesse demeure, en revanche, très inégalitaire puisque la prospérité est très limitée à quelques villes et surtout à Dublin : La province de Leinster, où Dublin se trouve, « concentre plus de la moitié (54 %) de la population totale. Cette concentration exprime certes l'attraction et le dynamisme de la région-capitale, mais également la grande faiblesse des trois autres. Ces dernières n'ont aujourd'hui, ensemble, qu'une population de 1,81 millions seulement, inférieure de 60 % à leur effectif de 1841. L'économie présente des écarts comparables. L'indice de revenu disponible est égal à 116 dans le comté de Dublin, et ne dépasse la base nationale de 100 que dans deux autres : Kildare, qui est l'arrière-pensée de la capitale, et Limerick, qui bénéficie de l'aéroport de Shannon et d'une part significative des implantations informatiques. Deux espaces apparaissent particulièrement déprimés, avec un indice inférieur à 85 : les finisterres de l'Ouest d'une part et le Centre de l'île de l'autre [...] Le reste du pays ne peut donc assister la Capitale dans sa course à la croissance ; au contraire, il réclame un partage plus équitable des richesses ».¹³

4- Les disparités régionales dans quelques pays méditerranéens: le cas de la Grèce, de la Turquie et de l'Espagne :

En Grèce, le déséquilibre socio- économique et l'inégal développement régional a généré un déséquilibre démographique et une concentration de la population dans certaines régions : le système urbain est caractérisé ainsi par la primauté d'Athènes. De même, "le différentiel dans le développement" et l'inégal développement régional constituent les facteurs principaux de la

¹³ Philippe Brillet (2005) : « Géographie et géopolitique de l'Irlande : Dublin, nouvelle extrémité occidentale de la "Banane bleue" ? » (Texte photocopié) p 16.

Les inégalités du développement humain : essai de comparaison internationale

mobilité de la population et les flux migratoires résultent souvent des écarts interrégionaux en matière socio-économique. L'inégal développement et le déséquilibre régional sont attestés par de nombreux indicateurs qui montrent l'importance de la concentration socio-économique en Grèce. A titre d'exemple, les données statistiques de l'emploi montrent qu'Athènes rassemble : 77% des emplois du secteur des organisations internationales établies dans le pays ; 60% des emplois dans les banques et les établissements financiers ; 54% des emplois dans la gestion de la propriété immobilière ; 48,5% des emplois dans les transports et les télécommunications ; 48% des emplois dans le secteur de la santé publique et sécurité sociale ; 45% des emplois dans l'administration publique ; 40% des emplois dans la production et la gestion de l'énergie et 39% des emplois dans l'industrie manufacturière, soit la plupart des activités stratégiques. En comparaison, la part de Thessalonique est plus modeste mais tout aussi significative de la place de la ville dans l'espace grec, puisque avec moins de 7,5% de la population elle rassemble : 14,1% des emplois de l'industrie manufacturière ; 14,1% de la gestion de la propriété immobilière ; 12,2% dans l'éducation ; 12,2% dans le secteur de la santé publique et de la sécurité sociale ; 12,1% dans le commerce¹⁴.

Les mécanismes de polarisation des emplois et des capitaux sont confirmés par des données statistiques plus récentes relatives à la dernière décennie. Elles indiquent que 58% des firmes créées pendant ces années l'ont été en Attique et 12,5% à Thessalonique. Quant aux nouveaux capitaux investis, la part d'Athènes est passée de 49,3% en 1995 à 60,6% en 1999, et la part de Thessalonique de 9,5% à 15,3%. A la périphérie extrême, ce sont les régions délaissées d'Epire et de Thrace qui ont attiré le plus faible volume d'investissements. En somme, « on observe une corrélation entre le potentiel de développement des villes et leur proximité d'Athènes et de Thessalonique ou de l'autoroute principale reliant les deux agglomérations [...] Le mode de distribution des activités économiques (industries de transformation, commerces, services, recherche-développement) a épousé celui de la population et des infrastructures routières. Les activités touristiques s'imposent dans les îles et les zones littorales »¹⁵.

Par ailleurs, et à l'instar de la Tunisie et de la Grèce, la problématique régionale se pose avec acuité dans un autre pays méditerranéen, en l'occurrence la Turquie. Ce pays demeure caractérisé par d'importantes inégalités régionales et par des disparités sociales et spatiales considérables. En effet, « les régions les plus dynamiques sont formées d'Istanbul et de la Mer de Marmara et de la façade méditerranéenne. L'est de la Turquie, lui, cumule les caractéristiques du sous-développement : natalité encore élevée, niveau important d'analphabétisme, mortalité infantile largement supérieure au reste du pays, retard économique... »¹⁶.

Pour Jean-François Pérouse, la normalisation de la situation passe par « la reformulation du contrat social turc et un dépassement d'une vision trop exclusive et défensive de l'État-nation » ainsi que « la régionalisation et une certaine dose de décentralisation afin de créer des dynamiques favorables aux régions les moins avancées de Turquie »¹⁷.

L'Espagne n'échappe pas également au problème de l'inégal développement puisqu'elle enregistre des disparités régionales non négligeables, bien que ces inégalités soient moins importantes par rapport aux autres pays de la méditerranée. En dépit de la croissance économique soutenue et malgré les différentes performances socio-économiques, la concentration de la population reste importante (seulement 4 communautés autonomes représentent plus de 55 % de la

¹⁴Lefteris Tsoulouvis (2002) : «Globalisation, métropolisation et processus de restructuration du système urbain en Grèce», *Cmedi*, Cahiers de la Méditerranée, vol 64? p6.

¹⁵ Ibid p 11.

¹⁶Semith Vaner (sous la direction de) : « La Turquie », Centre d'études et de recherches internationales, Paris 2005, p 312.

¹⁷ Ibid p 387.

Adel Bousnina

population espagnole : l'Andalousie, la Catalogne, Madrid et la Communauté Valencienne) et la répartition de la richesse demeure inégalitaire (en 2008 par exemple, le PIB par habitant dépasse 30000 Euros à Madrid tandis qu'il est inférieur à 16800 Euros à Estrémadure).

La même répartition économique inégalitaire est constatée également dans d'autres pays méditerranéens, comme en Italie par exemple, où le PIB par habitant avoisine 32000 euros au Nord Ovest (il dépasse 34000 euros au Lombardie) et il est relativement faible au Sud (16600 euros au Calabrie)¹⁸.

Tableau n°4 : PIB par habitant dans les régions espagnoles (en 2008):

Région	PIB/habitant (Euros)
Noroeste	21500
Galicia	20500
Asturias	22400
Cantabria	24200
Noreste	29400
País Vasco	31800
Navarra	30300
La Rioja	25600
Aragón	26100
Madrid	30900
Centro (ES)	20300
Castilla y León	23200
Castilla-La Mancha	18400
Extremadura	16800
Este	25300
Cataluña	27900
Valenciana	21400
Illes Balears	25700
Sur	18600
Andalucía	18400
Murcia	19700
Ceuta	22600
Melilla	21500
Espagne	23900

Source : Instituto Nacional de Estadística, INE

5: Les disparités régionales en Asie :

La Chine, qui a rompu avec le modèle maoïste (depuis les réformes introduites par Deng Xiaoping à partir de 1978) a réalisé des performances indubitables au niveau économique et social : une croissance à deux chiffres, une augmentation considérable du PIB et une multiplication du niveau de vie, initialement très bas, par plus de 3 depuis 1978.

Néanmoins, les effets pervers de l'ouverture économique sont aussi indéniables puisque les inégalités sociales se creusent et les déséquilibres régionaux (entre les régions littorales et les régions intérieures) s'accroissent : certains auteurs parlent même de *fractures géo-économiques* : entre villes et campagnes, où les ruraux (68% de la population) ne disposent que de 49% du revenu national annuel ; entre campagnes surpeuplées qui peinent à sortir de leur archaïsme et campagnes en voie de modernisation où l'activité se diversifie ; enfin, fractures entre villes elles-mêmes et entre populations urbaines : les 20% de ménages urbains les plus riches détiennent ainsi 48% du stock de richesses, contre 4% pour les 20% les plus défavorisés...Au niveau régional, les inégalités sont encore plus flagrantes : 7 provinces sur 32 réalisent 50% du PIB national et 8 provinces sont à l'origine de plus de la moitié de la production industrielle ou agricole. 80% des investissements étrangers et 75% du commerce extérieur sont polarisés sur 8 provinces. *Trois Chines* se dessinent :

¹⁸ Cf, pour plus de détails, l'annuaire régional Eurostat 2012.

Les inégalités du développement humain : essai de comparaison internationale

la prospérité des zones côtières contraste avec les blocages socio-économiques et démographiques des régions intérieures (les plus peuplées), ainsi qu'avec la marginalisation de l'Ouest. L'intérieur et l'Ouest, privilégiés durant la période maoïste grâce à de puissants transferts financiers et industriels, subissent de plein fouet la refonte des industries d'État qui en constituent l'ossature, alors que les régions littorales, en se tournant vers les marchés mondiaux, sont dopées par les investissements étrangers et les capitaux locaux.¹⁹

Ainsi, la Chine fonctionne aujourd'hui à plusieurs vitesses, fragilisation qui s'ajoute à la fracture entre les classes urbaines et les masses paysannes rurales, toujours démunies. La Chine est, désormais, caractérisée par un clivage territorial entre les espaces littoraux développés et ouverts sur l'espace mondial d'une part et les espaces périphériques sous-développés de l'intérieur d'autre part : on peut parler de la littoralisation de l'espace chinois qui peut être confirmée par de nombreux indicateurs. A titre d'exemple, l'investissement direct étranger est concentré dans les régions côtières : de 1983 à 2001, 88% du montant total des entrées d'IDE s'est concentré sur la ceinture orientale ne laissant que respectivement 9% et 3% aux régions centrales et occidentales. Les déséquilibres dans la distribution du capital étranger contribuent à aggraver les disparités régionales, l'écart entre les régions riches de la frange côtière et les régions pauvres de la Chine du centre et de l'ouest se creuse : le rapport du PIB/habitant entre Shanghai et la province du Guizhou était de 1 à 14 en 2001²⁰.

L'utilisation des **IDH régionaux** révèle l'importance de l'inégalité régionale à l'intérieur de la Chine : « l>IDH va de 0.64 à Guizhou à 0.80 à Guangdong et 0.89 à Shanghai : si ces provinces étaient des pays, Guizhou se classerait juste au dessus de la Namibie et Shanghai à côté du Portugal »²¹.

Par ailleurs, et à l'instar de la Chine, de nombreux pays asiatiques sont caractérisés par la littoralisation de leur espace et par d'importantes disparités interrégionales. C'est le cas, par exemple, des six pays du Mékong (Birmanie, Cambodge, Laos, Thaïlande, Vietnam et province chinoise du Yunnan) dont l'organisation de l'espace montre le déséquilibre entre les villes côtières et les villes intérieures ; « et si l'on excepte Chiang Mai et Mandalay, aucune ville de l'intérieur n'avait réussi à dépasser le cap du million d'habitants » car « toutes les métropoles de la région avaient fondé leur croissance récente sur la fonction portuaire. Privilégiée par les politiques "extraverties" de l'économie, les zones industrialo-portuaires, desservies en outre par des aéroports modernes, avaient concentré la quasi-totalité de la population et des migrants venus des campagnes. Au total, un laisser-faire général dopant une croissance économique dynamique, une concentration quasi-exclusive des populations et des activités sur le littoral, aggravée dans les aires métropolitaines, une dégradation accélérée des conditions de la vie urbaine et de l'environnement »²².

6 - Les disparités régionales en Amérique latine :

Non seulement l'Amérique Latine mais aussi l'Amérique Centrale et l'Amérique du Nord sont également caractérisées par une inégalité régionale très importante. Ainsi, au Mexique par exemple, l>IDH va de 0.71 à Chiapas et 0.72 à Oaxaca à 0.89 à Mexico. De même, au Guatemala,

¹⁹ Laurent Carroué (2000) : « La Chine entre espace domestique et espace mondial », (Texte photocopié), d'après Alternatives économiques, n° 187, décembre 2000 p 3.

²⁰ François Gipouloux (2003) : « Intégration ou désintégration ? Les effets spatiaux de l'investissement direct étranger en Chine », (Texte photocopié), p 5.

²¹ PNUD (2005) : « Rapport mondial sur le développement humain 2005 », New York, Programme des Nations Unies pour le Développement 2005, p 63.

²² A. Gerpa (1995) : « Mekong 2020 », (Texte photocopié), p2.

Adel Bousnina

l'indice de pauvreté est en moyenne presque cinq fois supérieur pour les populations urbaines que pour les populations rurales²³.

D'autre part, la plupart -sinon la totalité- des pays de l'Amérique Latine sont caractérisés par une importante métropolisation et par une très forte littoralisation socio- démographique et économique.

En premier lieu, la tendance à la métropolisation est déterminée par le rôle crucial des capitales dans ces économies dépendantes, comme principal lieu de captation des importations et principal lieu de centralisation des exportations. A titre d'exemple, la Capitale Lima rassemble 70% de l'industrie péruvienne et 80% du système bancaire national.

En second lieu, les pays d'Amérique Latine enregistrent toujours un clivage territorial indéniable à cause de l'importance de la littoralisation du peuplement et des activités et de l'existence d'importants déséquilibres régionaux. Bien entendu, cette localisation littorale dominante et ces inégalités régionales sont liées surtout au modèle économique dominant qui est un modèle extraverti basé sur l'ouverture économique, ce qui a conféré un rôle primordial et capital (depuis la colonisation) aux ports : Lima, Buenos Aires, Valparaiso-Santiago, Caracas-La Guaira.

Ces constatations peuvent être confirmées par l'étude du cas du Brésil qui représente le pays le plus vaste et l'un des pays les plus développés de l'Amérique Latine. En effet, on remarque, à l'intérieur du Brésil, de fortes disparités régionales qui soulignent la diversité et l'opposition récurrente entre un Nord, plus pauvre, aux bas indices économiques et sociaux et un Centre-Sud, riche et développé. En fait, « le Brésil est l'un des pays les plus inégalitaires du monde et, dans ce sens, plus injuste que pauvre avec *des écarts de un à trente entre les plus riches (1 %) et les plus pauvres (5 %)*. Le produit intérieur brut par habitant, relativement élevé, s'établit à 6490 US \$ en moyenne, mais s'échelonne d'un maximum de 14 855 US \$ pour le district fédéral de Brasília (suivi par São Paulo à 10 536 US \$) à un minimum de 2 000 US \$ pour les États nordestins du Piauí et du Maranhão. Les contrastes semblent durablement inscrits dans l'espace entre un Nord Est marqué par l'héritage du système colonial et de l'esclavagisme et un Sud Est dynamisé par l'industrialisation, l'urbanisation et la modernisation économique »²⁴.

Au niveau social, et sanitaire précisément, le taux de mortalité infantile est de 52 pour mille naissances vivantes dans le Nord Est mais retombe à 20 dans le Sud Est. Les 10 municipalités présentant le TMI le plus bas comptent 8 décès pour mille naissances vivantes tandis que les 10 municipalités les plus durement touchées affichent un TMI de 117 pour mille naissances vivantes²⁵.

En dépit de l'amélioration relative de la situation des régions défavorisées, le rééquilibrage du territoire est loin d'être acquis et le clivage géographique demeure très net. En témoigne l'évolution de l'indice de développement humain (IDH) qui permet de donner une lecture plus fine et une idée très claire de l'importance des disparités socio-spatiales. La répartition de l'IDH, dressée à partir des données municipales, présente des indices qui varient du simple au double selon les « municipes » concernés (*s'échelonnant de 0,462 à 0,911*) et montre très clairement l'existence de « deux Brésils » : le Brésil développé qui se prolonge vers le nord-ouest à partir d'un Centre-sud où s'observent les plus hauts indices : Brasília, la diagonale pauliste jusqu'au triangle du Minas Gerais, le littoral nord-catarinense, l'agglomération de Porto Alegre...et le Brésil sous-développé qui enregistre les plus bas indicateurs de développement qui s'étend d'ouest en est, de la haute

²³ Voir, pour plus de détails, le rapport sus- cité du PNUD.

²⁴Martine Droulers (2001) : « Des disparités régionales au Brésil », CNRS, Institut des hautes Études de l'Amérique latine, Paris III, p 2.

²⁵ PNUD (2005): Op. cit, p 63.

Les inégalités du développement humain : essai de comparaison internationale

Amazonie au Nordeste. Des poches de pauvreté sont encore incluses dans le Centre-Sud : l'intérieur du Paraná, la vallée de Ribeira au sud-ouest de São Paulo, le Nord Minas, tandis que des enclaves de richesse indiquent les métropoles et les centres de production modernes du Nord-Nordeste contrairement à leurs zones rurales qui sont très largement sous le seuil de pauvreté. Les 4 000 municipios les moins peuplés, moins de 20 000 habitants, souffrent d'un manque général d'équipements et de services, surtout s'ils sont situés dans les régions Nord et Nordeste. En changeant d'échelle et en étudiant plus finement les cartes, au niveau infra-municipal, les disparités se reproduisent, particulièrement au sein de chaque sous-ensemble urbain. Par exemple, parmi les 96 quartiers du seul municipio de *São Paulo* qui totalise plus de 10 millions d'habitants, la variation de l'IDH s'étale de 0,884 pour le quartier le plus riche, *Moema*, à 0,245 pour le plus pauvre, *Marsilac*²⁶.

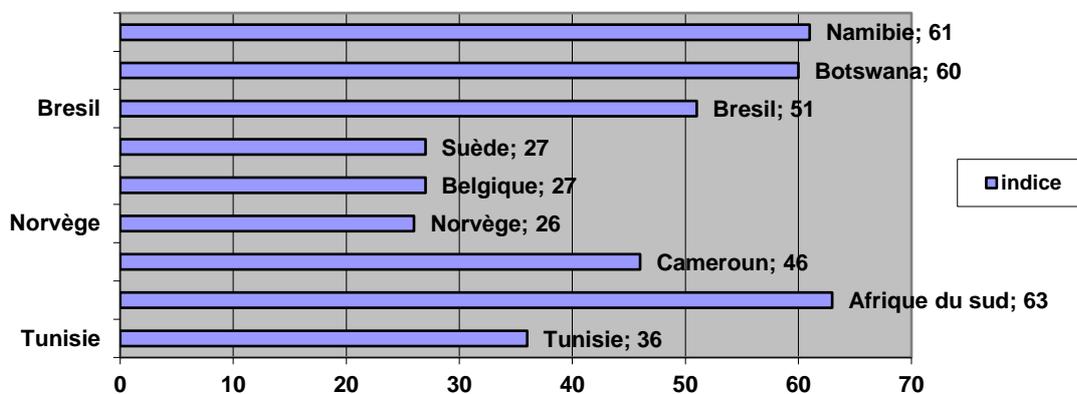
II : Les inégalités sociales :

A l'instar des disparités régionales, les inégalités sociales demeurent flagrantes et elles diffèrent d'un pays à l'autre selon leur importance et selon leur atténuation (ce qui est très rare) ou leur aggravation. Ces inégalités concernent surtout la répartition des revenus et la santé.

1- Les inégalités en matière de répartition des revenus :

En se référant à l'indice de Gini, on remarque la position intermédiaire de la Tunisie entre des pays réalisant une très grande égalité dans la répartition des revenus (notamment les pays scandinaves) et ceux à très forte inégalité de revenus comme la plupart des pays de l'Amérique Latine ou de l'Afrique subsaharienne.

Graphique n°1: Indice de Gini, comparaison internationale en 2016



Source : PNUD : (2016) : « Rapport mondial sur le développement humain 2016 »

Les variations et les différences dans l'indice de Gini reflètent les différences dans la part de richesse nationale détenue par les riches ou par les pauvres. Bien entendu, plus l'indice de Gini est élevé moindre est la part des pauvres dans le revenu national. A titre d'exemple, « dans des pays où l'inégalité est faible tels que l'Indonésie ou le Vietnam, les 20% les plus pauvres représentent trois à quatre fois plus de revenu national que le même pourcentage de population dans les pays où l'inégalité est forte tels que le Guatemala ou le Pérou » ; par contre, « au Brésil, les 10% les plus pauvres de la population représentent 0.7% du revenu national pour 47% pour les 10% les plus riches. En Afrique subsaharienne, les inégalités sont également très fortes. En Zambie par

²⁶ Martine Droulers (2001): Op. cit, p 4.

exemple, le rapport entre les revenus des 10% les plus riches et ceux des 10% les plus pauvres est de 42 »²⁷.

Cette inégalité sociale varie considérablement selon le pays en question, même entre des pays ayant un même niveau de développement. Ainsi, dans les pays en développement, « l'écart entre les 20% les plus riches et les 20% les plus pauvres est de 8 (contre 7 dans les pays de l'OCDE, globalement moins inégalitaires). Ce chiffre est de 5 en Asie de l'Est et de 19 en Amérique latine. Ces disparités dans les inégalités ne sont nullement le privilège des pays en développement: le rapport de revenu moyen entre les 20% les plus riches et les 20% les plus pauvres est ainsi de 8,9 aux États-Unis - recordman de l'inégalité au sein de l'OCDE- contre 7,5 en France, 7,1 au Canada, mais seulement 4,4 en Espagne, 4,6 en Suède et 4,3 au Japon »²⁸.

2- Les inégalités en matière sanitaire :

Les inégalités sociales peuvent être attestées par l'importance des inégalités -de plus en plus croissantes- dans le domaine de la santé, et ce notamment dans certains pays ayant réalisé un niveau élevé de développement mais enregistrant encore "un bilan mitigé" pour le développement sanitaire et social.

L'exemple de l'Inde est significatif à cet égard. Dans ce pays (qui est entré dans le peloton de tête de la croissance économique mondiale et qui a quelques villes du Sud en pleine expansion technologique), 1 enfant sur 11 meurt dans les cinq premières années de la vie ; la malnutrition affecte la moitié des enfants ; seulement 42% des enfants sont entièrement vaccinés (le taux de vaccination est inférieur à 20% au Bihar et dans l'Uttar Pradesh) : « L'Inde peut être un leader mondial en services informatiques, mais lorsqu'il s'agit des services élémentaires de vaccination pour les enfants des régions rurales pauvres, les résultats sont moins impressionnants »²⁹.

A l'instar de l'Inde, la Chine a réalisé des avancées spectaculaires au niveau du développement économique, mais au niveau du progrès social et sanitaire, certains indicateurs sont inquiétants : à titre d'exemple, le taux de mortalité avant 5 ans est de 60/1000 naissances vivantes dans certaines villes (en l'occurrence Guizhou), alors qu'entre 70 et 80% de la population rurale ne sont pas couverts par une assurance santé. Une étude commandée par le ministère chinois de santé couvrant quelques provinces a montré que la moitié des répondants n'ont pas demandé de soins de santé l'année dernière même s'ils en avaient besoin. Les principales raisons de ces inégalités étaient le prix et la privatisation des soins de santé qui semble inappropriée dans un pays affichant des niveaux de pauvreté élevés³⁰.

D'autre part, l'importance des inégalités sociales et sanitaires peut être confirmée par l'étude du cas des USA qui dépensent -par habitant- deux fois la moyenne des pays développés (OCDE) pour les soins de santé ; néanmoins, les indicateurs sanitaires aux USA sont biaisés par des inégalités profondes à plus d'un titre. Par exemple : un garçon né dans une famille faisant partie des 5% les plus riches aura une vie plus longue de 25% que celle d'un garçon faisant partie des 5% les plus pauvres ; plus d'un tiers (36%) des familles vivant sous le seuil de la pauvreté ne sont pas assurés ; les Hispano- américains (34%) sont plus de deux fois non assurés que les blancs (13%), et 21% des afro- américains n'ont pas d'assurance santé. Les estimations de l'Institute of Medicine montrent qu'au moins 18000 Américains meurent prématurément chaque année parce qu'ils n'ont pas d'assurance santé³¹.

²⁷ PNUD (2005): Op. cit p 59-60.

²⁸ Jean-Michel Severino (2000) : « Globalisation et inégalités », Revue Le Banquet n°15, 2000 p 3.

²⁹ PNUD (2005): Op. cit p 33.

³⁰ Ibid p 67.

³¹ Ibid p 62.

Les inégalités du développement humain : essai de comparaison internationale

3- Quelques explications des inégalités sociales :

Les différentes inégalités sociales -notamment au niveau de la répartition des revenus- sont déterminées par certains facteurs qui facilitent souvent leur stabilisation voire leur aggravation (mais jamais leur atténuation).

Le rôle de l'ouverture économique à ce sujet est souvent déterminant pour expliquer les mécanismes inégalitaires. En effet, l'ouverture et « l'extension du marché fournit des opportunités à certaines parties de la population dont l'enrichissement accroît le niveau général des inégalités dans le pays, tandis que les processus de destruction d'emplois et les migrations ville- campagne créent de nouvelles exclusions »³².

Bien entendu, la globalisation et la mondialisation ont renforcé cette ouverture économique et ont -selon certains auteurs- contribué en conséquence à l'aggravation des inégalités sociales : selon Jean Paul Fitoussi, les capitaux libéraux n'ont et ne doivent avoir qu'une seule rationalité : la rentabilité maximale des investissements quelque soit le pays ; pour un capitaliste occidental, la rentabilité des investissements dans les pays émergents est parfois le triple ou le quadruple de celle qu'il obtiendrait dans son propre pays. Cela sans conteste créerait un grave problème d'emploi dans les pays occidentaux qui ne pourrait être résolu que par un abaissement considérable des salaires ; ainsi, le surplus suscité par la mondialisation n'est acquis qu'au prix d'une croissance considérable des inégalités au profit des revenus non salariaux (rente et profits) et au détriment des salariés et des revenus de travail³³.

Cette dichotomie entre l'économique et le social et cette déconnexion entre les deux dimensions ont été renforcées par la "troisième révolution industrielle" qui a induit une nouvelle forme d'organisation de travail (la production O-Ring dans laquelle le moindre dysfonctionnement d'une partie menace la production de tout) qui accorde aux personnes ayant un avantage de qualification (même marginal) un différentiel de rémunération considérable, ce qui explique l'émergence des "working poor" ou les travailleurs qui sont en deçà du seuil de pauvreté en dépit du fait qu'ils disposent d'un emploi (ils étaient 10% de la population active au début des années soixante dix , ils sont près de 20% dans les années quatre vingt dix)³⁴.

Par ailleurs, l'inégalité sociale n'est pas réductible seulement aux facteurs économiques, elle est parfois expliquée par des facteurs géographiques et même anthropologiques. Selon Severino, il est remarquable de constater, à l'échelle internationale, que les pays les plus égalitaires sont aussi ceux où l'homogénéité ethnique est la plus forte et la population la plus concentrée sur une espace homogène (par exemple, la Corée et le Japon, quasi mono-ethniques et fortement urbanisés contrairement aux sociétés rurales d'Afrique de l'Ouest et du Sahel). Ainsi, à des niveaux de revenus certes dissemblables, mais modestes dans les deux cas, la Chine, extraordinairement diverse et dispersée, et où le processus de développement s'enracine dans les provinces côtières, connaît des inégalités sans équivalent au Vietnam voisin, fortement homogène à l'intérieur du groupe rural majoritaire et où pourtant, les populations tribales minoritaires des montagnes sont à la traîne du pays. Les États-Unis, société ethniquement diverse et géographiquement dispersée, sont plus inégalitaires que les pays d'Europe occidentale continentale, beaucoup plus homogènes et denses³⁵.

Deuxième partie : Les inégalités internationales du développement humain : la progression des indicateurs synthétiques de développement humain :

³² JM. Severino (2000): Op. cit p 6.

³³ Jean Paul Fitoussi (1997) : « Mondialisation et inégalités », Revue Futuribles, Octobre 1997, p8.

³⁴ Daniel Cohen (1997) : « Richesse du monde, pauvreté des nations », Champs Flammarion, Paris 1997, p69.

³⁵ JM. Severino (2000): Op. cit p 6.

Adel Bousnina

Comme on l'a précédemment invoqué, l'inégalité -au niveau international- n'est pas réductible au déséquilibre interne seulement *mais elle concerne aussi et surtout les inégalités entre les pays et le "fossé" entre les nations pauvres et celles riches*, un fossé qui se creuse de plus en plus durant les dernières décennies.

Ces inégalités *inter-pays* concernent tant la dimension économique et les revenus que la dimension sociale (à travers la santé notamment) et subséquemment le développement humain.

I- Les inégalités en matière sanitaire:

Les inégalités sanitaires entre les pays sont très importantes. Une partie non négligeable de la population mondiale ne bénéficie pas encore de plusieurs services élémentaires de santé notamment en Afrique et dans les pays sous-développés en général. Plusieurs exemples³⁶ sont éloquentes à ce titre et ils concernent, entre autres, la mortalité infantile, l'espérance de vie et la mortalité maternelle :

- Plus de 10 millions d'enfants de moins de cinq ans meurent chaque année. Le poids de l'Afrique subsaharienne dans les statistiques sur la mortalité infantile est en augmentation. La région représente 20 % des naissances et 44 % des décès infantiles
- Plus d'un milliard de personnes n'ont pas accès à une eau salubre et 2,6 milliards ne bénéficient pas d'un meilleur accès sanitaire.
- L'écart moyen d'espérance de vie entre un pays à bas revenu et un pays à haut revenu est toujours de 19 ans (l'écart est parfois beaucoup plus important, par exemple, un natif du Burkina Faso a une espérance de vie de 35 ans inférieure à celle d'un japonais)
- Mesurées en termes de parité des pouvoirs d'achat, les dépenses de santé par habitant s'élèvent en moyenne à plus de 3.000 dollars dans les pays OCDE à haut revenu, dont les risques de santé sont les plus faibles, et à 78 dollars dans les pays à bas revenu, où les risques sont les plus élevés
- L'écart entre les pays riches et les pays pauvres se creuse, le plus spectaculaire étant les disparités entre les pays riches et l'Afrique (bien que d'autres régions soient concernées). En 1980, les taux de mortalité infantile en Afrique subsaharienne étaient 13 fois plus élevés que dans les pays riches. Ils sont désormais 29 fois plus élevés.
- Comme pour la mortalité infantile, la grande majorité des décès ont lieu dans les pays en développement. L'Asie du Sud (dont le taux de mortalité maternelle est de 540 décès pour 100.000 naissances vivantes) et l'Afrique subsaharienne (dont le taux de mortalité maternelle est de 920 décès pour 100.000 naissances vivantes) représentent 75 % du nombre total des décès maternels. Les risques de mortalité liés aux grossesses vont de 1 sur 18 au Nigeria à 1 sur 8.700 au Canada.

II- Les inégalités économiques et la répartition des richesses :

En dépit de l'amélioration de la richesse au niveau mondial (un enrichissement à un rythme jamais connu auparavant : durant les 30 dernières années, le PIB mondial a été multiplié par plus de 6 fois), la pauvreté demeure importante et les inégalités persistent voire s'aggravent (d'où le titre très éloquent de l'ouvrage de D. Cohen : « *Richesse du monde, pauvreté des nations* »). Ces inégalités peuvent être attestées par de nombreux indicateurs :

- en 1993, les pays industrialisés -qui représentent 20% de la population mondiale- ont assuré 80% des 23 mille milliards de dollars du produit intérieur brut mondial (Au début des années 1990, selon le PNUD, les 23 p.100 de la population mondiale qui vivent dans les pays développés gagnent 85 p.100 du revenu mondial. Le rapport était de 30/70 vingt ans plus tôt. Phénomène paradoxal : au fur et à mesure que le pourcentage relatif des habitants des pays riches dans la population mondiale

³⁶ PNUD (2005): Op. cit pp 26-36.

Les inégalités du développement humain : essai de comparaison internationale

diminue, la part des richesses du monde consommées par ces mêmes pays augmente); le comble : 358 milliardaires possèdent plus, en valeur, que le revenu cumulé des 45% d'habitants les plus pauvres de la planète³⁷.

- L'Afrique subsaharienne a enregistré un accroissement de la population vivant avec moins d'un dollar par jour : près de 100 millions de personnes de plus en 2001 qu'en 1990. En Asie du Sud, l'incidence de la pauvreté a baissé, mais non le nombre de personnes pauvres. L'Amérique Latine et le Moyen Orient n'ont fait aucun progrès alors que l'Europe centrale et de l'Est et la CEI ont connu une montée en flèche de la pauvreté. Le nombre de personnes vivant avec moins de deux dollars par jour en Europe centrale et de l'Est est passé de 23 millions, ou 5 % de la population en 1990 à 93 millions, ou 20 % de la population en 2001.

- Pour la plupart des pays les plus pauvres, une tendance démoralisante s'est poursuivie tout au long de la dernière décennie : non seulement, ils n'ont pu réduire la pauvreté, mais ils prennent de plus en plus du retard sur les pays riches. Mesuré aux extrêmes, le fossé entre le citoyen moyen des pays les plus riches et celui des pays les plus pauvres est immense et continue de s'élargir. En 1990, l'Américain moyen était 38 fois plus riche que le Tanzanien. Aujourd'hui, il est 61 fois plus riche. Le revenu à parité des pouvoirs d'achat dans l'ensemble des pays à bas revenu est treize fois moins élevé que celui des pays à haut revenu.

- L'inégalité des revenus est exceptionnellement élevée, quels que soient le mode de mesure utilisé et le degré d'accroissement ou de baisse. Si l'on suppose que les 500 individus les plus riches cités par le magazine Forbes ont un revenu plafonnant à 5% de leurs actifs, ce revenu est supérieur à celui combiné des 416 millions des personnes les plus pauvres.

En 2014, les 85 personnes les plus riches du monde possèdent autant que les 3,5 milliards les plus pauvres³⁸

- L'écart entre le sommet et la base est immense, beaucoup plus important qu'à l'intérieur même des pays où règnent le plus d'inégalités. Au Brésil, le rapport entre le revenu des 10 % les plus pauvres de la population et les 10 % les plus riches est de 1 sur 94. *Pour l'ensemble du monde, le rapport est de 1 sur 103.*

- Sur une échelle de 0 (égalité parfaite) à 100 (inégalité totale), *l'indice de Gini pour le monde est de 67³⁹.*

III- Les inégalités du développement humain : l'évolution récente de l'IDH et l'importance d'un indice synthétique de développement humain (ou d'un IDH synthétique) par pays:

1-L'évolution récente de l'IDH :

L'inégalité, au niveau international, peut être attestée par l'évolution de l'IDH par pays.

L'IDH (ou l'Indicateur du Développement Humain) est un indicateur de synthèse qui permet de mesurer l'évolution des indices socio-économiques et qui reflète les progrès réalisés en matière de développement humain.

A cet égard, les trois éléments essentiels formant l'IDH (et calculés grâce aux indices) concernent la longévité (mesurée par l'espérance de vie), le savoir (mesuré par les taux de scolarisation et d'alphabétisation) et le niveau de vie (mesuré par le pouvoir d'achat, c'est à dire le PIB réel par habitant). Les indices se calculent sur la base de la formule suivante :

Indice= (Valeur réelle – valeur minimale) / (valeur maximale-valeur minimale).

L'évolution de l'IDH par pays montre que l'écart est colossal entre plusieurs "niveaux" du développement humain.

³⁷ Revue : « Alternatives économiques » (hors série n°32- 1997).

³⁸ www.latribune.fr (20/01/2014).

³⁹ Ces différents chiffres sont extraits du rapport mondial sur le développement humain : PNUD (2005) : Op. cit pp 36-40.

Adel Bousnina

Entre certains pays enregistrant un développement humain élevé et ceux enregistrant les scores les plus faibles, les écarts -en termes d'IDH- sont très importants. A titre d'exemple, cet écart dépasse 632 points entre les deux meilleurs IDH (en l'occurrence l'Islande et la Norvège) et l'IDH de Sierra Leone. De même, cette différence dépasse 580 points entre ces deux scores (l'IDH est égal à 968) et les huit derniers pays africains (tous ayant un IDH inférieur à 389).

Au niveau "régional", le niveau du développement humain est fortement nuancé entre plusieurs "groupes économiques régionaux". Si l'IDH n'a pas atteint 500 en Afrique Subsaharienne, il dépasse 915 dans les pays de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques). L'écart est encore plus important (dépassant 459 points) entre les pays les moins avancés (enregistrant un IDH égal à 488) et les pays de l'OCDE à revenu élevé ayant un IDH supérieur à 947.

Au niveau des composantes de l'IDH, et si on prend l'exemple de l'indice éducatif, le clivage géographique entre les pays est considérable. Alors que certains pays enregistrent un indice très proche du score maximal (l'Australie, l'Irlande et la Finlande enregistrent un indice égal à 993), d'autres pays africains enregistrent un indice éducatif très faible inférieur à 300 (296 au Tchad, 282 à Mali, 267 au Niger et 255 au Burkina Fasso).

Il en est de même pour l'indice économique (l'indice du niveau de vie ou du PIB) où certains pays ont atteint la valeur maximale (1000) tels que les USA ou le Luxembourg ou la Norvège, tandis que d'autres pays de l'Afrique subsaharienne ont des indices économiques très faibles (317 au Malawi, 328 au R.D. Congo, 343 au Niger et 353 au Guinée Bissau). Pour les pays les moins avancés, l'indice économique est égal à 452 alors qu'il dépasse 972 dans les pays de l'OCDE à revenu élevé.

Pour l'indice relatif à la longévité (mesurée par l'espérance de vie), si certains pays développés enregistrent un indice supérieur à 940, c'est-à-dire une espérance de vie supérieure à 81 ans (c'est le cas par exemple pour le Japon, l'Islande ou Hong Kong), d'autres pays de l'Afrique subsaharienne ont un indice de longévité inférieur à 400, ce qui signifie que l'espérance de vie dans ces pays est inférieure à 49 ans (c'est l'exemple de la R. Centrafricaine, du Nigéria et du Malawi) ; d'autres pays africains ont même un indice inférieur à 300 (c'est-à-dire une espérance de vie inférieure à 43 ans) tels que la Zambie, l'Angola, la Mozambique et la Sierra Leone (avec des indices respectifs de 259, 279, 296 et 280). Ces constatations peuvent être explicitées également en recourant à d'autres indicateurs notamment l'indicateur synthétique de développement humain.

2- L'importance d'un indice synthétique de développement humain ou d'un IDH synthétique par pays:

L'analyse du niveau de développement humain peut être facilitée par l'utilisation d'une multitude d'indicateurs qui reflètent divers aspects socio-économiques, et ce grâce à un indice synthétique qui prend en considération l'aspect multiforme de la problématique du développement et qui intègre les différentes manifestations de la réalité (l'économique, le social, le démographique...).

Ainsi, en utilisant un IDH synthétique⁴⁰, et en se basant -dans le calcul de chaque indicateur- sur la méthodologie sus-invoquée (celle des indices pour l'IDH), notre calcul nous donne les résultats suivants ⁴¹:

⁴⁰ Pour plus de détails concernant la méthodologie de calcul de l'indice synthétique de développement humain, ou ce qu'on a appelé l'IDH synthétique, Cf. notre ouvrage : Bousnina Adel (2012), Op; cit, pp 94-99.

⁴¹ Ce tableau regroupe les principaux résultats pour les 10 premiers pays (les 10 meilleurs scores) et les 10 derniers pays (les 10 derniers scores). Pour voir les résultats détaillés par pays, Cf. l'annexe statistique. Il est à noter que la plupart des indicateurs pour la quasi-totalité des pays concerne la période 2004-2008.

Les inégalités du développement humain : essai de comparaison internationale

Tableau n°5 : L'indicateur synthétique de développement humain (ou l'IDH synthétique) par pays :

PAYS	I.Emploi ⁴²	I.Pauvreté ⁴³	Urbanisation ⁴⁴	EAU ⁴⁵	Accouchements ⁴⁶	ELEC ⁴⁷	Eo ⁴⁸	I. Education ⁴⁹	I. PIB ⁵⁰	I.TM I ⁵¹	IDH ⁵²	IDH SYN⁵³
ISLANDE	940	.	928	1000	1000	1000	941	978	985	990	968	974
NORVEGE	930	936	774	1000	1000	1000	913	991	1000	985	968	953
AUSTRALIE	902	878	882	1000	1000	1000	931	993	962	975	962	952
CANADA	874	886	801	1000	980	1000	921	991	970	975	961	940
Irlande	912	838	605	.	1000	1000	890	993	994	975	959	912
SUEDE	860	935	842	1000	1000	1000	925	978	965	985	956	949
SUISSE	920	924	752	1000	.	1000	938	946	981	980	955	938
JAPON	918	882	658	1000	1000	1000	954	946	959	985	953	930
PAYS BAS	922	927	802	1000	1000	1000	904	988	966	980	953	949
France	812	927	767	1000	990	1000	919	982	954	980	952	933
RD CONGO	.	.	321	460	610	60	346	560	328	355	411	380
ETHIOPIE	.	447	160	220	60	150	446	380	393	455	406	301
TCHAD	.	200	253	420	140	.	423	296	444	380	388	319
R. Centrafricaine	.	.	380	750	440	.	311	423	418	425	384	449
MOZAMBIQUE	.	132	345	430	480	60	296	435	421	500	384	344
MALI	824	202	305	500	410	.	469	282	390	400	380	420
NIGER	.	212	168	460	160	.	513	267	343	250	374	297
Guinée Bissau	.	.	296	590	350	.	347	421	353	380	374	391
Burkina Fasso	.	420	183	610	380	70	440	255	417	520	370	366
Sierra Leone	.	122	407	570	420	.	280	381	348	175	336	338

Source : Calculs élaborés par nos soins à partir des données du PNUD

Avant d'analyser l'indicateur synthétique de développement humain par pays, on va étudier succinctement les principales dimensions de cet IDH synthétique par pays et, bien entendu, les inégalités inter-pays pour les principaux indices :

- pour l'indice de la pauvreté : on remarque que la plupart des pays développés enregistrent un indice supérieur à 850 ; les indices de certains pays dépassent même 930, c'est le cas par exemple du Norvège, de la Suède, du Danemark, de la Finlande et du Luxembourg. Par contre, on trouve des

⁴² Source : Calculs élaborés par nos soins à partir des données du PNUD (Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008). L'indice du chômage est calculé en en se basant sur une valeur minimale (0) et sur une valeur maximale (50). Quant à la formule du calcul, elle est la suivante : Taux/50 (puisque la valeur minimale est de 0). Bien entendu, cet indice de l'emploi est égal à 1-indice chômage

⁴³ Source : Calculs élaborés par nos soins à partir des données du PNUD (Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008). L'indice de la pauvreté est calculé en en se basant sur une valeur minimale (0) et sur une valeur maximale (80). Quant à la formule du calcul, elle est la suivante : Taux/80 (puisque la valeur minimale est de 0). Bien entendu, l'indice calculé est égal à 1-indice pauvreté (il est à noter qu'on a utilisé pour la plupart des pays le taux ou le seuil national de pauvreté pour calculer cet indice ; mais pour la majorité des pays riches le seuil de pauvreté national est calculé par rapport à la population vivant avec moins de 50% du revenu médian).

⁴⁴ Source : PNUD (2008) : Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008. Pour les taux, cet indicateur reste invariable puisque la valeur minimale est de 0 et la valeur maximale est de 100.

⁴⁵ Source : PNUD (2008) : Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008. Cet indice concerne le taux de desserte en eau (ou, selon les termes des auteurs du rapport, le pourcentage de la «population utilisant des sources d'eau améliorées»).

⁴⁶ Source : PNUD (2008) : Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008. Cet indice concerne le taux des accouchements assistés (ou, selon les termes des auteurs du rapport, « les accouchements avec les soins d'un personnel de santé qualifié »).

⁴⁷ Source : PNUD (2008) : Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008. Cet indice concerne le taux d'électrification.

⁴⁸ Source : PNUD (2008) : Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008. C'est l'indice de longévité : mesuré par l'espérance de vie à la naissance

⁴⁹ Source : PNUD (2008) : Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008. C'est l'indice d'éducation : mesuré par une moyenne pondérée aux deux tiers du taux d'alphabétisation des adultes et à un tiers du taux de scolarisation à tous les niveaux

⁵⁰ Source : PNUD (2008) : Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008. C'est l'indice économique ou du niveau de vie: représenté par le PIB par habitant en terme de parité de pouvoir d'achat.

⁵¹ Source : Calculs élaborés par nos soins à partir des données du PNUD (Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008). L'indice du TMI (Taux de mortalité infantile) est calculé en en se basant sur une valeur minimale (0) et sur une valeur maximale (200). Quant à la formule du calcul, elle est la suivante : Taux/200 (puisque la valeur minimale est de 0). Bien entendu, cet indice sanitaire est égal à 1-indice TMI

⁵² Source : PNUD (2008) : Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008

⁵³ Source : Calculs élaborés par nos soins à partir des données du PNUD (Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008). L'IDH synthétique est la moyenne arithmétique des indicateurs.

Adel Bousnina

indices inférieurs à 200 pour plusieurs pays africains qui ont des taux de pauvreté très élevés et dont la situation économique et sociale est réellement très préoccupante ; à titre d'exemple, le taux de pauvreté a dépassé 60,3% au Rwanda, 63,8% au Mali, 64% au Tchad ; ce taux a dépassé même le seuil de 68% dans d'autres pays africains (68% en Zambie, 69,4% au Mozambique et surtout 70,2% au Sierra Leone)

- pour les indicateurs sanitaires, l'indice relatif à la mortalité infantile est souvent supérieur à 975 dans la quasi-totalité des pays développés (ce qui signifie que le TMI -le taux de mortalité infantile- est souvent inférieur à 5%^o. En revanche, la mortalité infantile demeure encore très élevée dans plusieurs pays africains ce qui explique la faiblesse de cet indice en Angola (230, c.-à-d. un TMI égal à 154%^o), au Niger (250, c.-à-d. un TMI égal à 150%^o) et surtout au Sierra Leone (175, c.-à-d. un TMI de 165%^o).

En ce qui concerne les "accouchements assistés", les inégalités sont encore plus flagrantes puisque leur taux atteint souvent la valeur maximale (100%) pour la majorité des pays développés (sur les 70 premiers pays - ayant un développement humain élevé- seuls 9 pays ont un taux d'accouchements assistés inférieur à 98%), tandis que ce taux est généralement inférieur à 40% dans la plupart des pays sous-développés ; il descend parfois sous le seuil de 15% dans certains pays tels que le Tchad (14%), le Bangladesh (13%), le Népal (11%) et surtout l'Éthiopie (6%), ce qui reflète la précarité de la situation sanitaire dans plusieurs PVD

- Concernant les indicateurs de l'infrastructure (l'électrification et la desserte en eau courante), les inégalités sont -vraisemblablement- les plus importantes. En effet, pour tous les pays occupant les 20 premiers rangs, le score a atteint le taux maximum (100%) et ce aussi bien pour le taux d'électrification que pour la desserte en eau. Le cas est diamétralement opposé pour plusieurs pays sous-développés et en particulier ceux de l'Afrique subsaharienne où les indices relatifs à l'infrastructure sont très faibles. A titre d'exemple, le taux d'électrification ne dépasse pas 9% en Ouganda, 7% au Malawi et au Burkina Faso et 6% au R.D. Congo et au Mozambique, alors qu'il dépasse 95% dans tous les pays ayant un développement humain élevé (sauf 4 pays) et qu'il atteint 100% pour tous les pays de l'OCDE.

Ces inégalités au niveau des indicateurs socio-économiques ont un impact indubitable sur la répartition de l'IDH synthétique par pays. Si la plupart des pays développés enregistrent un indicateur synthétique de développement humain supérieur souvent à 940 (l'Islande avec un IDH égal à 974 points, le Singapour avec un indice de 960 et le Norvège avec un IDH de 953 enregistrent les meilleurs scores), le cas est totalement différent pour les PVD enregistrant -pour la plupart des cas- un IDH synthétique inférieur à 500 c.-à-d. un développement humain faible. Certains pays ont des IDH inférieurs à 350 ce qui reflète la très grande faiblesse de leur niveau du développement humain. Ceci concerne surtout la Sierra Leone (avec un indice égal à 338), le Mozambique (344), le Tchad (319) et surtout l'Éthiopie et le Niger ayant des indices respectifs de 301 et 297 points.

Ainsi, l'écart entre le meilleur score et les deux derniers rangs est de plus de 670 points, ce qui montre l'importance des écarts du développement humain. Cette différence dépasse 580 points entre le meilleur IDH synthétique (égal à 974) et les huit derniers pays africains (ayant tous un indicateur synthétique de développement humain inférieur à 400).

Subséquentement, les inégalités internationales du développement humain demeurent très importantes, en particulier entre les pays développés et les PVD, et plus particulièrement entre les pays de l'OCDE et l'Afrique subsaharienne, et ce comme le montre le tableau suivant :

Les inégalités du développement humain : essai de comparaison internationale

Tableau n°6: L'indicateur synthétique de développement humain (ou l'IDH synthétique) par "groupe régional" :

	Urbanisat	Eau	Accouch.	ELEC	Eo	Educa	I. PIB	I.TMI	IDH	IDH SYN
PVD	427	790	600	680	685	725	662	715	691	660
P. moins avancés	267	590	350	.	492	519	452	515	488	455
P. arabes	551	860	740	.	708	687	702	770	699	711
Asie de l'est et pacifique	428	790	870	.	779	836	699	875	771	754
Amérique latine et Caraïbes	773	910	870	900	797	873	740	870	803	842
ASIE DU SUD	302	850	390	.	646	598	589	700	611	582
AFRIQUE Subsaaharienne	349	550	430	260	410	571	500	490	493	445
Europe centrale et de l'est	632	940	970	.	726	938	761	890	808	831
OCDE	756	990	950	1000	888	912	947	955	916	925
Pays de l'OCDE à revenu élevé	770	1000	990	1000	906	961	972	975	947	947
DH élevé	768	980	970	990	854	922	915	935	897	917
DH moyen	393	820	630	720	709	738	649	775	698	679
DH faible	332	490	380	250	391	516	402	460	436	403
Revenu élevé	776	1000	990	1000	903	937	968	970	936	943
Revenu moyen	539	840	880	900	764	843	719	860	776	793
Revenu faible	300	760	410	450	583	589	539	625	570	532
MONDE	486	830	630	760	718	750	761	740	743	709

Source : Calculs élaborés par nos soins à partir des données du PNUD

Au niveau des résultats, il ressort de ce tableau (et du tableau précédent aussi) que -pour la plupart des cas- l'IDH synthétique est très proche de l'IDH "classique", sauf pour certains cas particuliers. Par exemple, le score de l'Afrique subsaharienne est inférieur à l'IDH, ceci est expliqué évidemment par la faiblesse des indicateurs de l'infrastructure en particulier. Il en est de même pour les pays ayant un développement humain faible ou l'Amérique Latine ou les PVD ou les pays les moins avancés ou l'Europe Centrale...où l'amélioration ou la faiblesse des indicateurs de l'infrastructure jouent un rôle important dans la diminution ou l'accroissement de l'IDH synthétique.

En ce qui concerne les inégalités par "groupement régional", le tableau ci-dessus montre l'importance des disparités entre plusieurs groupes régionaux. Bien entendu, les deux cas "extrêmes" concernent l'Afrique subsaharienne et les pays de l'OCDE à revenu élevé. Avec un IDH synthétique égal à 445, la première enregistre le score le plus faible contrairement au second groupe enregistrant le meilleur score supérieur à 946, ce qui nous donne un écart colossal de plus de 500 points.

Au niveau des indicateurs composant l'IDH, les inégalités sont également très importantes mais elles sont plus remarquables pour certains indices. Si on prend l'exemple des deux groupes sus-invoqués, la différence dépasse :

- 560 points pour les accouchements assistés
- 496 points pour l'espérance de vie
- 450 points pour la desserte en eau courante
- 390 points pour l'indice éducatif
- 472 points pour l'indice du PIB
- 485 points pour l'indice du TMI
- 740 points pour le taux d'électrification.

Ces différences sont encore plus importantes si on prend le groupe (non régional) des *pays ayant un développement humain faible*. L'indicateur synthétique de développement humain pour ces pays ne dépasse pas 402 et il est ainsi inférieur à celui des pays de l'OCDE (à revenu élevé) de

plus de 545 points. Pour les différents indices, l'écart est parfois colossal dépassant 610 points pour les accouchements assistés et 750 points pour le taux d'électrification.

IV- Quelques explications des inégalités internationales :

Les différentes inégalités internationales -notamment au niveau de la répartition des revenus et du développement humain- sont déterminées par certains facteurs -surtout au niveau politique et économique- qui sont à l'origine de l'aggravation des disparités et de leur accusation et subséquemment de la concentration très grande de la richesse et de l'accroissement du fossé entre les nations.

Le rôle du facteur politico-économique est, à cet égard, déterminant. Selon Samir Amin, la mondialisation (associée au capitalisme) est par nature *polarisante et inégalitaire*, car la logique de l'expansion mondiale du capitalisme produit d'elle même une inégalité grandissante entre les partenaires du système. C'est dire que cette forme de mondialisation n'offre pas une « chance » de rattrapage, qui sera saisie ou non selon les conditions internes propres aux partenaires en question. Le rattrapage des retards implique toujours la mise en œuvre de politiques volontaristes qui entrent en conflit avec les logiques unilatérales de l'expansion capitaliste. Dans le capitalisme, l'économie s'émancipe de la soumission au politique et devient l'instance directement dominante qui commande la reproduction et l'évolution de la société. De ce fait, la logique de la mondialisation capitaliste est d'abord celle du déploiement de cette dimension économique précisément à l'échelle mondiale et la soumission des instances politiques et idéologiques à ses exigences⁵⁴.

Selon l'explication de S. Amin, il s'agit de « *la mondialisation capitaliste fondée sur le contraste centres industrialisés/périphéries* auxquelles l'industrialisation est refusée. Ce contraste, qui définit une forme nouvelle de la loi de la valeur mondialisée, n'est pas le produit naturel des « avantages comparatifs » invoqués par l'économie bourgeoise. Il est mis en place systématiquement par des moyens revêtant tant des dimensions économiques (le « libre échange » imposé aux partenaires de la nouvelle périphérie en formation) que politiques (les alliances avec les classes dominantes traditionnelles de la nouvelle périphérie) [...] Les tendances de l'évolution du capitalisme contemporain s'articulant autour du renforcement de ce que j'ai rappelé les « cinq monopoles »⁵⁵ qui façonnent la mondialisation polarisante de l'impérialisme contemporain [...] Pris ensemble ces monopoles définissent des formes nouvelles de la loi de la valeur mondialisée permettant la centralisation au bénéfice de ce grand capital des profits et surprofits tirés de l'exploitation des travailleurs, une exploitation différenciée fondée sur la segmentation du marché du travail. Cette étape nouvelle du déploiement de la loi de la valeur mondialisée ne permet donc pas le « rattrapage » par l'industrialisation des périphéries dynamiques, mais fonde une nouvelle division internationale inégale du travail dans laquelle les activités de production localisées dans les périphéries, subalternisées, fonctionnent comme des sous-traitants du capital dominant »⁵⁶.

Même dans les « régions développées » (favorisées par cette inégale DIT), on remarque que les « les sociétés néolibérales sont minées par l'accroissement des inégalités sociales, l'éclatement de la famille et le dysfonctionnement de la société. Le chômage, l'exclusion et la paupérisation doivent être reconnus, par les thuriféraires de la mondialisation ultralibérale, comme les maux dévastateurs *d'une économie de marché capitaliste mondialisée, libéralisée,*

⁵⁴ Samir Amin (2001) : « Capitalisme, impérialisme et mondialisation » (Texte polycopié) p 2.

⁵⁵ Selon Amin, ces monopoles sont les suivants : 1. le monopole des technologies nouvelles ; 2. celui du contrôle des flux financiers à l'échelle mondiale ; 3. le contrôle de l'accès aux ressources naturelles de la planète ; 4. le contrôle des moyens de communication et des médias ; 5. le monopole des armes de destruction massive.

⁵⁶ S. Amin (2001): Op. cit pp3-6.

Les inégalités du développement humain : essai de comparaison internationale

déréglementée, privatisée, compétitive pour qui il n'y a point de droits sociaux inhérents à la personne humaine, à la citoyenneté »⁵⁷.

En fait, il s'agit -selon les termes de Denis Clerc- de « *la dictature du marché* » qui sert admirablement les intérêts de la bourgeoisie ; ce marché recouvre toute la vie sociale, laquelle se réduit à une infinité de calculs coûts- avantages ; tout se résout sur le marché sans heurts et cette utopie libérale fait le lit d'une implacable dictature : celle du marché. L'État doit se cantonner à ses missions de coercition, le reste est l'affaire du marché et de lui seul⁵⁸.

Cette soumission du politique et du social à l'économique est déterminée -selon Amin- notamment par « *la logique unilatérale du capital* » et « *la financiarisation de l'économie* ». En effet, la logique unilatérale du capital s'exprime par des politiques mises en œuvre qui sont partout identiques : taux d'intérêt relevés, réduction des dépenses publiques sociales, démantèlement des politiques de plein emploi, allègement de la fiscalité au profit des riches, dérégulations, privatisations, etc. L'ensemble de ces mesures traduit le retour de blocs hégémoniques anti-ouvriers, anti-populaires. Cette logique fonctionne au bénéfice exclusif du capital dominant et singulièrement de ses segments les plus puissants qui sont aussi les plus mondialisés : le capital financier. La « financiarisation » constitue de ce fait l'une des caractéristiques majeures du système actuel, tant dans ses dimensions nationales que dans sa dimension mondiale. Dans celle-ci, la logique exclusive du capital s'exprime par la suppression des contrôles des transferts de capitaux de toutes natures, qu'ils soient destinés à l'investissement ou au placement spéculatif, et par l'adoption du principe des changes libres et fluctuants. Le rétablissement de la loi unilatérale du capital n'inaugure pas une nouvelle phase d'expansion. Au contraire, elle s'enferme dans une spirale stagnationniste. Car la poursuite du profit maximal, si elle ne se heurte pas à des obstacles sociaux puissants, entraîne presque fatalement l'aggravation de l'inégalité dans la répartition du revenu⁵⁹.

Les répercussions négatives de cette mondialisation sont aussi *sociopolitiques*. En effet, « la mondialisation, en détruisant les États, nie les peuples en tant que corps politique souverain ; en éliminant la nation en tant que corps social, elle gomme, sans lui en substituer un autre crédible [...] toute conception d'une quelconque mondialisation aboutit à souhaiter l'émergence d'une espèce de droit international et d'organisation sans État [...] alors que l'État n'est pas seulement un outil de domination mais c'est également un instrument d'organisation des solidarités, de redistribution des richesses, de régulation »⁶⁰.

Outre la logique néolibérale financière outrancière (et souvent anti- sociale), la globalisation peut poser de nombreux problèmes notamment au niveau *commercial*. A ce titre, le rôle de ces « entreprises du Nord » est de plus en plus prépondérant et il explique, en quelque sorte, la concentration de la richesse dans ce « Nord » à cause de *la primauté des firmes multinationales (les FMN) dans le commerce international*. En fait, ces FMN (ou les « global players ») disposent de plus de 80% des capacités technologiques privées mondiales, elles concentrent le tiers de l'exportation mondiale (qui se fait entre les sociétés mères et leurs filiales à l'étranger) et leur production équivaut au tiers du PIB mondial. Ceci influence sensiblement la DIT et contribue à la restructuration de l'économie mondiale et des économies nationales⁶¹.

⁵⁷ Ben Ahmed (Mohamed) : « *Une mondialisation alternative, pour survivre au néolibéralisme* » CPU Tunis 2001 p 187.

⁵⁸ Clerc (Denis) : « *Ordre social et dictature du marché* » in : « *Les dossiers de la mondialisation* » Manières de voir (Le monde diplomatique) Janvier- février 2007 pp 11-13.

⁵⁹ S. Amin (2001): Op. cit p 4.

⁶⁰ Bellon (André) : « *Et Dieu créa la mondialisation* » in : « *Les dossiers de la mondialisation* » Manières de voir (Le monde diplomatique) Janvier- février 2007 p 23-24.

⁶¹ Belhareth (Mustapha) et Hergli (Moncef) : « *Adaptation du marché du travail tunisien au nouveau contexte économique* », CPU, Tunis 2000, pp 45-50.

Adel Bousnina

Par ailleurs, ces FMN ont connu une croissance vertigineuse durant les dernières années : d'environ 7000 en 1970, le nombre des sociétés transnationales (STN) a dépassé 4000 durant les dernières années ; elles possèdent un tiers des avoirs productifs mondiaux et 2000 milliards de dollars investis à l'étranger ; l'ensemble de leurs ventes, à l'étranger également, s'élève à 5500 milliards de dollars : chiffres colossaux mais qui ne disent rien de la concentration capitaliste, concentration géographique puisque 90% des STN ont leur siège dans les pays du Nord dont plus de 50% dans quatre pays (USA, Japon, Royaume Uni et France). Le pouvoir réel de ces STN n'apparaît pas totalement dans ces statistiques, pourtant éloquents : pour le mesurer avec davantage d'exactitude, il faudrait inclure le contrôle des sociétés "indépendantes" par des moyens ne mettant pas en œuvre d'apport de capital (brevets, franchises...). Il conviendrait aussi de prendre en compte les innombrables accords ponctuels, alliances stratégiques qui, dans tous les domaines d'activité, maillent de manière de plus en plus serrée le tissu économique mondial. Car c'est bien de cela qu'il s'agit désormais : bien au-delà du commerce, *c'est la production qui est intégrée*⁶².

L'impact des FMN est d'autant plus important que les changements du côté de la demande et les effets systématiques de l'introduction de l'électronique dans l'industrie sont en train de la transformer en une industrie intensive en connaissance. Les nations périphériques deviennent ainsi sujet à marginalisation, leurs avantages comparatifs traditionnels (matière première et main d'œuvre à bas salaire) ayant tendance à se dissiper. Cette tendance à la marginalisation des nations périphériques se dégage d'abord à travers une polarisation de plus en plus accentuée des flux des biens et des capitaux à l'échelle mondiale. Cette tendance à la polarisation des capitaux n'a pas manqué de se traduire par une accentuation de la concentration de la richesse à l'échelle mondiale⁶³.

Conclusion

A l'instar de la Tunisie, l'expérience développementiste au niveau international -notamment celle du développement humain- n'a pas généré une atténuation des disparités ; parfois, elle a même généré une aggravation des inégalités régionales et sociales. Au niveau régional, les inégalités territoriales demeurent très importantes et elles concernent les différentes composantes du développement, en particulier les revenus et la santé. Même au sein des pays développés -tels que la France, le Canada, l'Espagne- ou dans les pays émergents ou méditerranéens (ayant un niveau de développement humain proche de celui de la Tunisie), le clivage géographique est très net et les disparités régionales sont indéniables.

Au niveau social, les inégalités sociales demeurent flagrantes et elles concernent surtout la répartition des revenus et la santé. Dans la plupart (sinon la quasi- totalité) des pays du monde, les différences entre les riches et les pauvres sont très fortes et, ce qui est plus important, elles sont en train de s'aggraver. De même, une grande partie de la population ne bénéficie pas des services élémentaires de santé.

D'autre part, l'inégalité -au niveau international- n'est pas réductible au déséquilibre interne seulement mais elle concerne aussi le "fossé" entre les pays riches et les pays pauvres, un fossé qui se creuse de plus en plus durant les dernières décennies. Au niveau sanitaire, une partie non négligeable de la population mondiale ne bénéficie pas encore de plusieurs services élémentaires de santé (dans les pays sous-développés surtout en Afrique). L'écart entre les pays riches et les pays

⁶² Decornoy (Jacques) : «Hors des transnationales, point de salut » in : « Les dossiers de la mondialisation » *Manières de voir (Le monde diplomatique)* Janvier- février 2007 Paris 2007 p 31.

⁶³ Dimassi (Hassine) : « *De la marginalisation des groupes à la marginalisation des nations* » in : CERES : « Les déterminismes socioculturels de la pauvreté en Tunisie » Cahier du CERES Série sociologique Tunis 1994 p 81-82.

Les inégalités du développement humain : essai de comparaison internationale

pauvres se creuse, le plus spectaculaire étant les disparités entre les pays riches et l'Afrique surtout en matière de mortalité infantile, de l'espérance de vie et de la mortalité maternelle.

Sur le plan économique, la concentration des richesses est plus flagrante et les inégalités s'aggravent d'une manière très inquiétante. L'inégalité de revenu à l'échelle mondiale s'explique principalement par des *inégalités de revenu entre pays*. *Celles-ci représentent environ les deux tiers de l'inégalité mondiale, le dernier tiers correspondant aux inégalités à l'intérieur des pays*⁶⁴.

Subséquemment, sur le plan du développement humain, les inégalités internationales demeurent très importantes, en particulier entre les pays développés et les PVD, ce qui s'est répercuté très nettement sur l'évolution de l'IDH et de l'indicateur synthétique du développement humain qui reflète des divergences très notables entre les pays.

Bibliographie :

- Amin S., (2007) : « *Altermondialismes et luttes populaires* », in : « Les dossiers de la mondialisation », *Manières de voir (Le monde diplomatique)*, Janvier- février 2007, Paris 2007
- Belhareth M. et Hergli M., (2000) : « *Adaptation du marché du travail tunisien au nouveau contexte économique* », CPU, Tunis, 2000
- Belhedi A., (1996) : « *Littoralisation et mondialisation, état des lieux et enjeux* », R.T.G n°30, Tunis, 1996
- Bellon A., (2007) : « *Et Dieu créa la mondialisation* », in : « Les dossiers de la mondialisation », *Manières de voir (Le monde diplomatique)*, Janvier- février 2007
- Ben Ahmed M., (2001) : « *Une mondialisation alternative, pour survivre au néolibéralisme* », CPU, Tunis, 2001
- Bousnina A., (2006) : « *Le développement humain en Tunisie : spécificités et performances économiques et sociales* », RTSS n°130, CERES, Tunis, 2006
- Bousnina A., (2007) : « *Les disparités régionales du développement humain en Tunisie* », RTSS n°134, CERES, Tunis, 2007
- Bousnina A., (2012) : « *Le littoral et le désert tunisiens. Développement humain et disparités régionales en Tunisie* », Edition l'Harmattan, Paris, 2012
- Bousnina A., (2015) : « *Population et développement en Tunisie* », Edition l'Harmattan, Paris, 2015
- Brillet P., (2005):« *Géographie et géopolitique de l'Irlande : Dublin, nouvelle extrémité occidentale de la "Banane bleue" ?* », Dublin, 2005 (Texte photocopié)
- Caro P., (2003) : « *Méthodes d'évaluation des politiques régionales de formation en France* », Université de Franche-Comté, Paris, 2003
- Carroué L., (2000): « *La Chine entre espace domestique et espace mondial* », Alternatives économiques, n° 187, décembre 2000
- Clerc D. (2007) : « *Ordre social et dictature du marché* », in : « Les dossiers de la mondialisation », *Manières de voir (Le monde diplomatique)*, Janvier- février 2007
- Cohen D., (1997): « *Richesse du monde, pauvreté des nations* », Champs Flammarion, Paris, 1997
- Commission Européenne (2012): « *Eurostat. Annuaire régional d'Eurostat. Février 2012* », Commission Européenne, 2012
- Coté C. et Larouche D., (2001): « *Fiscalité, répartition de la richesse et inégalités interrégionales au Québec et au Canada* », Alberta, 2001 (texte photocopié)
- Decornoy J., (2007) : « *Hors des transnationales, point de salut* », in : « Les dossiers de la mondialisation », *Manières de voir (Le monde diplomatique)* Janvier- février 2007 Paris 2007
- Dimassi H., (1994) : « *De la marginalisation des groupes à la marginalisation des nations* », in : CERES : « Les déterminismes socio- culturels de la pauvreté en Tunisie », Cahier du CERES, Série sociologique, Tunis, 1994

⁶⁴ PNUD (2005) : Op. cit, p 40.

Adel Bousnina

- Droulers M., (2001): « *Des disparités régionales au Brésil* », CNRS, Institut des hautes Études de l'Amérique latine, Paris III, 2001
- Fitoussi J.P., (1997): « *Mondialisation et inégalités* », Revue Futuribles, Paris, Octobre 1997
- FNORS (2002): « *Inégalités cantonales en matière de santé* », Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé, Paris, 2002
- Gipouloux F., (2003): « *Intégration ou désintégration ? Les effets spatiaux de l'investissement direct étranger en Chine* », Paris, 2003 (Texte photocopié)
- OCDE (2009): « *Panorama des régions de l'OCDE 2009* », éditions de l'OCDE, juin 2009
- PNUD (1996) : « *Rapport mondial sur le développement humain 1996. Croissance économique et développement humain* », New York, Programme des Nations Unies pour le Développement
- PNUD (1997) : « *Rapport mondial sur le développement humain 1997. Le développement humain au service de l'éradication de la pauvreté* », New York, Programme des Nations Unies pour le Développement
- PNUD (2003) : « *Rapport mondial sur le développement humain 2003. Les objectifs du millénaire pour le développement : un pacte entre les pays pour vaincre la pauvreté humaine* », New York, Programme des Nations Unies pour le Développement
- PNUD (2005) : « *Rapport mondial sur le développement humain 2005. La coopération internationale à la croisée des chemins : l'aide, le commerce et la sécurité dans un monde marqué par les inégalités* », New York, Programme des Nations Unies pour le Développement
- PNUD (2008) : « *Rapport mondial sur le développement humain 2007-2008. La lutte contre le changement climatique : un impératif de solidarité humaine dans un monde divisé* », New York, Programme des Nations Unies pour le Développement
- PNUD (2011) : « *Rapport mondial sur le développement humain 2011. Durabilité et équité : Un meilleur avenir pour tous* », New York, Programme des Nations Unies pour le Développement
- PNUD (2013) : « *Rapport mondial sur le développement humain 2013. L'essor du Sud : le progrès humain dans un monde diversifié* », New York, Programme des Nations Unies pour le Développement 2013
- PNUD (2016) : « *Rapport mondial sur le développement humain 2016. Le développement humain pour tous* », New York, Programme des Nations Unies pour le Développement 2016
- Severino J.M., (2000) : « *Globalisation et inégalités* », Revue Le Banquet n°15, Paris 2000
- Tsoulouvis L., (2002) : « *Globalisation, métropolisation et processus de restructuration du système urbain en Grèce* », CMEDI, Cahiers de la Méditerranée, vol 64, Paris 2002
- Vaner S., (2005) (sous la direction de) : « *La Turquie* », Centre d'études et de recherches internationales, Paris, 2005
- Yves J., (2004): « *Du Développement local au développement durable : la nécessaire mutation culturelle de l'État et des élus* », in : Charef M., Gonin (2004): « *Les émigrés / immigrés acteurs de développement?* ». Éditions Sud-contact, collection Mobilités et dynamiques Spatiales au Maroc, juin 2004.

Annexe statistique :

PAYS	I.Emplo i ⁶⁵	I.Pauvret e ⁶⁶	Urbanis 67	EAU ⁶⁸	Accouc hemens	ELEC ⁷⁰	Eo ⁷¹	Educa ⁷²	I. PIB ⁷³	I.TMI 74	IDH 75	IDH SYN
------	----------------------------	------------------------------	---------------	-------------------	------------------	--------------------	------------------	---------------------	----------------------	-------------	-----------	--------------------

⁶⁵ Source : Calculs élaborés par nos soins à partir des données du PNUD (Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008).

⁶⁶ Source : Calculs élaborés par nos soins à partir des données du PNUD (Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008).

⁶⁷ Source : PNUD (2008) : Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008.

Les inégalités du développement humain : essai de comparaison internationale

					69							76
Développement humain élevé												
ISLANDE	940	. ⁷⁷	928	1000	1000	1000	941	978	985	990	968	974
NORVEGE	930	936	774	1000	1000	1000	913	991	1000	985	968	953
AUSTRALIE	902	878	882	1000	1000	1000	931	993	962	975	962	952
CANADA	874	886	801	1000	980	1000	921	991	970	975	961	940
Irlande	912	838	605	.	1000	1000	890	993	994	975	959	912
SUEDE	860	935	842	1000	1000	1000	925	978	965	985	956	949
SUISSE	920	924	752	1000	.	1000	938	946	981	980	955	938
JAPON	918	882	658	1000	1000	1000	954	946	959	985	953	930
PAYS BAS	922	927	802	1000	1000	1000	904	988	966	980	953	949
France	812	927	767	1000	990	1000	919	982	954	980	952	933
FINLANDE	846	946	611	1000	1000	1000	898	993	964	985	952	924
USA	908	830	808	1000	990	1000	881	971	1000	970	951	936
Espagne	830	858	767	1000	.	1000	925	987	935	980	949	920
DANMARK	922	944	856	1000	1000	1000	881	993	973	980	949	955
AURICHE	904	923	660	1000	1000	1000	907	966	971	980	948	931
Royaume-Uni	894	875	897	1000	990	1000	900	970	969	975	946	947
Belgique	836	920	972	.	1000	1000	897	977	963	980	946	949
Luxembourg	904	940	828	1000	1000	1000	891	942	1000	980	944	948
N. Zélande	924	873	862	.	1000	1000	913	993	922	975	943	940
Italie	864	.	676	.	.	1000	922	958	944	980	941	906
Hong Kong	888	.	1000	.	.	.	949	885	977	.	937	939
Allemagne	832	916	752	1000	1000	1000	902	953	949	980	935	928
Israel	820	844	916	1000	990	970	921	946	927	975	932	931
GRECE	822	857	590	.	.	1000	898	970	910	980	926	878
SINGAPOUR	894	.	1000	1000	1000	1000	907	908	950	985	922	960
KOREE	930	.	808	920	1000	1000	882	980	900	975	921	933
SLOVENIE	884	918	510	.	1000	.	874	974	902	985	917	881
CHYPRE	894	.	693	1000	1000	.	900	904	905	980	903	909
Portugal	846	.	576	.	1000	1000	879	925	888	980	897	887
BRUNEI	.	.	735	.	990	990	862	877	941	960	894	908
BARBADE	804	.	527	1000	1000	.	861	956	860	945	892	869
R.TCHEQUE	856	951	735	1000	1000	.	849	936	889	985	891	911
KUWEIT	978	.	983	.	980	1000	871	871	930	955	891	946
MALTE	850	.	953	1000	980	.	901	856	877	975	878	924
QATAR	922	.	954	1000	990	710	834	852	938	910	875	901
HONGRIE	850	933	663	990	1000	.	799	958	866	975	874	893
POLOGNE	724	914	621	.	1000	.	836	951	823	970	870	855
ARGENTINE	788	.	901	960	990	950	831	947	828	925	869	902
Emirats A.U	954	.	767	1000	990	920	889	791	925	960	868	911
CHILI	862	787	876	95	1000	990	889	914	799	960	867	817
BAHREIN	.	.	995	.	980	990	837	864	896	955	866	931
SLOVAQUIE	732	930	562	1000	990	.	821	921	846	965	863	863
LITUANIE	834	.	666	.	1000	.	792	965	831	965	862	865
ESTONIE	842	878	691	1000	1000	.	770	968	842	970	860	884
LETTONIE	826	.	678	990	1000	.	784	961	821	955	855	877
URGUAY	756	.	920	1000	1000	950	848	942	768	930	852	902
CROITIE	746	.	565	1000	1000	.	839	899	813	970	850	854
COSTA RICA	868	725	617	970	990	990	891	876	772	945	846	864
BAHAMAS	796	.	904	970	990	.	789	875	870	935	845	891
SEYCHELLE	.	.	529	880	.	.	795	886	848	940	843	813
CUBA	962	.	755	910	1000	960	879	952	683	970	838	897
MEXIQUE	936	780	760	970	830	.	843	863	781	890	829	850
BULGARIE	798	.	700	990	990	.	795	926	752	940	824	861
Saint KITTS	.	.	322	1000	1000	.	750	896	816	910	821	813
TONGA	.	.	240	1000	950	.	797	926	735	900	819	793
LIBYE	.	.	848	.	940	970	806	875	774	910	818	875
ANTIGUA	.	.	391	910	1000	.	815	824	806	945	815	813
OMAN	.	.	715	.	950	960	833	766	843	950	814	860
Trin.et Tobago	840	737	122	910	960	990	737	872	832	915	814	791
ROUMANIE	856	919	537	570	990	.	782	905	752	920	813	803
A. SAUDITE	896	.	810	.	910	970	787	806	844	895	812	865

⁶⁸ Source : PNUD (2008) : Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008.

⁷⁰ Source : PNUD (2008) : Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008.

⁷¹ Source : PNUD (2008) : Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008.

⁷² Source : PNUD (2008) : Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008.

⁷³ Source : PNUD (2008) : Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008.

⁷⁴ Source : Calculs élaborés par nos soins à partir des données du PNUD (Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008).

⁷⁵ Source : PNUD (2008) : Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008

⁶⁹ Source : PNUD (2008) : Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008.

⁷⁶ Source : Calculs élaborés par nos soins à partir des données du PNUD (Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008).

⁷⁷ . signifie donnée indisponible

Adel Bousnina

PANAMA	794	534	708	900	930	850	836	878	723	905	812	806
MALAISIE	928	806	673	990	970	980	811	839	783	950	811	873
BELARUSS	970	.	722	1000	1000	.	728	956	730	950	804	883
MAURICE	808	.	424	1000	980	940	790	813	809	935	804	833
BOSNIE	.	.	457	970	1000	.	825	874	710	935	803	824
RUSSIE	844	812	730	970	990	.	667	956	782	930	802	853
ALBANIE	712	.	454	960	980	.	853	887	663	920	801	804
MACEDOINE	254	.	689	.	990	.	814	875	714	925	801	752
BRESIL	822	731	842	900	970	970	779	883	740	845	800	848
Développement humain moyen												
DOMINIQUE	780	.	729	970	1000	.	844	857	694	935	798	851
ST LUCIE	672	.	276	980	990	.	802	881	702	940	795	780
Kazakistan	832	.	573	860	990	.	682	973	728	685	794	790
Venezuala	684	609	934	830	950	990	804	872	700	910	792	828
COLOMBIE	764	200	727	930	960	860	788	869	716	915	791	773
UKRAINE	856	.	678	960	1000	.	711	948	705	935	788	849
SAMOE	.	.	224	880	1000	.	763	903	688	880	785	763
THAILANDE	972	830	323	990	990	990	743	855	745	910	781	835
R. Dominicain	642	472	668	950	990	930	776	827	736	870	779	786
BELIZE	780	.	483	910	830	.	849	773	712	925	778	783
CHINE	916	942	404	770	970	990	792	837	703	885	777	821
GRENADE	.	.	306	950	1000	.	720	884	728	915	777	786
ARMENIE	272	.	641	820	980	.	779	896	651	870	775	739
TURQUIE	802	662	673	960	830	.	773	812	740	870	775	791
SURINAM	720	.	739	920	850	.	743	854	725	850	774	800
JORDANIE	.	822	823	970	1000	1000	782	868	670	890	773	869
PEROU	772	336	726	830	730	720	761	872	684	885	773	732
LIBAN	.	.	866	1000	890	1000	775	871	671	865	772	867
EQUATEUR	842	425	628	940	750	900	828	858	629	890	772	769
PHILIPPINES	852	540	627	850	600	810	767	888	657	875	771	747
TUNISIE	716	905	653	930	900	990	808	750	739	900	766	829
FIDJI	.	.	508	970	990	.	722	879	685	920	762	811
S. VINCENT	.	.	459	.	1000	.	768	817	698	915	761	776
IRAN	770	.	669	940	900	970	754	792	731	845	759	819
PARAGUAY	838	727	585	860	770	860	771	853	641	900	755	780
GEORGIE	724	.	522	820	920	.	761	914	587	795	754	755
GYUANE	.	.	282	830	860	.	670	943	636	795	750	717
Azrebidjan	830	.	515	770	880	.	702	882	653	630	746	732
SRILANKA	846	687	151	790	960	660	776	814	639	940	743	726
MALDIVES	.	.	296	830	700	.	701	862	661	835	741	698
JAMAIQUE	782	766	531	930	970	870	787	792	627	915	736	797
CAP VERT	.	.	573	800	890	.	766	763	678	870	736	763
SALVADOR	864	535	598	840	920	800	772	772	661	885	735	765
ALGERIE	694	717	633	850	960	980	778	711	711	830	733	786
VIENTNAM	958	639	264	850	850	84	812	815	572	920	733	676
Territoires Palestiniens	466	.	716	920	970	.	799	891	505	895	731	770
INDONESIE	818	661	481	770	720	540	745	830	609	860	728	703
SYRIE	766	.	506	93	770	900	811	755	607	930	724	775
Turkmenestan	.	.	462	720	970	.	627	903	609	595	713	698
NICARAGUA	756	401	590	790	670	690	782	747	601	850	710	688
MOLDOVA	854	.	467	920	1000	.	724	892	508	930	708	787
EGYPTE	780	791	428	980	740	980	761	732	629	860	708	768
Ouzbekestan	.	.	367	820	960	.	696	906	505	715	702	711
MONGOLIE	934	549	567	620	970	650	682	910	509	805	700	719
HONDURAS	918	366	465	870	560	620	739	771	590	845	700	674
Kirghizstan	830	.	358	770	980	.	676	917	494	710	696	717
BOLIVIE	890	216	642	850	670	640	662	865	557	740	695	673
Guatemala	932	297	472	950	410	790	746	685	638	840	689	676
GABON	.	.	836	880	860	480	521	801	708	700	677	723
VANUATU	.	.	235	600	880	.	738	705	580	845	674	655
AF. DU SUD	468	.	593	880	920	700	430	806	786	725	674	701
Tadjikistan	946	.	247	590	710	.	689	896	435	705	673	652
SAO TOME	.	.	580	790	760	.	665	783	514	625	654	674
BOTSWANA	524	.	574	950	940	390	385	773	804	565	654	656
NAMIBIE	324	.	351	870	760	340	444	783	723	770	650	596
MAROC	780	762	587	810	630	850	757	544	637	820	646	718
Guinee. Equa	.	.	389	430	650	.	423	773	729	385	642	540
INDE	914	642	287	860	430	560	645	620	591	320	619	587
ILE Salomon	.	.	170	700	850	.	633	669	503	880	602	629
LAO	.	517	206	510	190	.	637	663	503	690	601	489
CAMBODGE	964	562	197	410	320	200	550	691	552	510	598	496
MYNAMAR	.	.	306	780	570	110	596	764	389	625	583	517

Les inégalités du développement humain : essai de comparaison internationale

BHOUTAN	.	.	111	620	370	.	662	485	589	675	579	502
COMORES	.	.	370	860	620	.	651	533	499	735	561	610
GHANA	.	506	478	750	470	490	568	555	536	660	553	557
PAKISTAN	846	592	349	910	310	540	659	466	528	605	551	580
Mauritanie	.	421	404	530	570	.	637	493	519	610	550	523
LESOTHO	214	.	187	790	550	110	293	768	585	490	549	443
CONGO	.	.	602	580	860	200	484	736	423	595	548	560
Bangladesh	914	377	251	740	130	320	635	503	504	730	547	510
SWAZILAND	.	.	241	620	740	.	265	730	647	450	547	528
NEPAL	964	614	158	900	110	330	626	518	458	720	534	540
Madagachcar	910	109	268	500	510	150	557	670	371	630	533	467
CAMEROUN	850	497	546	660	620	470	414	660	523	565	532	580
N.GUINEE	944	531	134	390	410	.	532	518	541	725	530	525
HAITI	.	187	388	540	240	360	575	542	469	580	529	431
SOUDAN	.	.	408	700	870	300	540	531	507	690	526	568
KENYA	.	350	207	610	420	140	451	693	420	605	521	433
DJIBOUTI	.	.	861	730	610	.	482	553	514	560	516	616
TIMOR	.	.	265	580	180	.	578	574	390	740	514	472
ZIMBABWE	880	564	359	810	730	340	265	770	503	595	513	582
TOGO	.	596	401	520	610	170	547	538	453	610	512	494
YEMEN	770	477	273	670	270	360	608	545	372	620	508	496
OUGANDA	936	529	126	600	390	90	412	655	447	605	505	479
GAMBIE	.	280	539	820	550	.	563	450	493	515	502	526
Développement humain faible												
SENEGAL	.	582	416	760	580	330	622	394	482	615	499	531
ERYTHREE	.	337	194	600	280	200	527	521	402	750	483	423
NIGERIA	.	574	482	480	350	460	359	648	404	500	470	473
TANZANIE	898	554	242	620	430	110	434	631	335	620	467	487
GUINEE	.	500	330	500	560	.	497	347	524	510	456	471
RWANDA	.	246	193	740	390	.	337	602	416	410	452	417
ANGOLA	.	.	533	530	450	150	279	535	526	230	446	404
BENIN	.	637	401	670	660	220	506	400	406	555	437	495
MALAWI	.	184	172	730	560	70	355	638	317	605	437	403
ZAMBIE	760	150	350	580	430	190	259	655	388	490	434	425
Cote D'Ivoire	.	.	450	840	680	500	373	457	468	410	432	522
BURUNDI	720	545	100	790	250	.	391	522	325	430	413	453
RD CONGO	.	.	321	460	610	60	346	560	328	355	411	380
ETHIOPIE	.	447	160	220	60	150	446	380	393	455	406	301
TCHAD	.	200	253	420	140	.	423	296	444	380	388	319
R. Centrafricai	.	.	380	750	440	.	311	423	418	425	384	449
Mozambique	.	132	345	430	480	60	296	435	421	500	384	344
MALI	824	202	305	500	410	.	469	282	390	400	380	420
NIGER	.	212	168	460	160	.	513	267	343	250	374	297
Guinée Bissau	.	.	296	590	350	.	347	421	353	380	374	391
Burkina Fasso	.	420	183	610	380	70	440	255	417	520	370	366
Sierra Leone	.	122	407	570	420	.	280	381	348	175	336	338
PVD												
P. moins avances	.	.	267	590	350	.	492	519	452	515	488	455
P. arabes	.	.	551	860	740	.	708	687	702	770	699	711
Asie de l'est et pacifique	.	.	428	790	870	.	779	836	699	875	771	754
Amérique latine et Caraïbes	.	.	773	910	870	900	797	873	740	870	803	842
ASIE DU SUD	.	.	302	850	390	.	646	598	589	700	611	582
AFRIQUE Subsaharienne	.	.	349	550	430	260	410	571	500	490	493	445
EUROPE centrale et de l'est	.	.	632	940	970	.	726	938	761	890	808	831
OCDE	.	.	756	990	950	1000	888	912	947	955	916	925
Pays de l'OCDE à revenu élevé	.	.	770	1000	990	1000	906	961	972	975	947	947
DH élevé	.	.	768	980	970	990	854	922	915	935	897	917
DH moyen	.	.	393	820	630	720	709	738	649	775	698	679
DH faible	.	.	332	490	380	250	391	516	402	460	436	403
Revenu élevé	.	.	776	1000	990	1000	903	937	968	970	936	943
Revenu moyen	.	.	539	840	880	900	764	843	719	860	776	793
Revenu faible	.	.	300	760	410	450	583	589	539	625	570	532
MONDE	.	.	486	830	630	760	718	750	761	740	743	709